



Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit la direction de la Jeunesse socialiste européenne et mondiale

Driss Lachguar : L'opposition que nous avons adoptée n'est pas une opposition égoïste à l'affût de crises gouvernementales mais une opposition critique forte au service de la nation et des citoyens

Lire page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9437

Samedi/Dimanche 9-10 Octobre 2021

Profil d'un gouvernement

Nombre de portefeuilles réduit, sept femmes ministres, RNI et PAM à parts égales, PI désavantagé...

Fernando Grande-Marlaska
Rabat n'instrumentalise pas la question migratoire pour faire pression sur l'UE



Page 4

La Journée mondiale de la santé mentale nous interpelle au niveau national
Insuffisance du nombre de lits, un psychiatre pour plus de 80.000 habitants... entre autres manques criants



Page 6

Guinée-Bissau-Maroc, ce samedi au Complexe Mohammed V de Casablanca
Pour entamer la phase retour du bon pied



Page 23



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a présidé au Palais Royal à Fès, la cérémonie de nomination des membres du nouveau gouvernement

Lire page 3

Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit la direction de la Jeunesse socialiste européenne et mondiale

Driss Lachguar : *L'opposition que nous avons adoptée n'est pas une opposition égoïste à l'affût de crises gouvernementales mais une opposition critique forte au service de la nation et des citoyens*

Actualité



Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, a reçu, jeudi, au siège central du parti à Rabat le secrétaire général de la Jeunesse socialiste mondiale (IUSY), Bruno Gonçalves, la secrétaire générale de la jeunesse socialiste européenne (YES) Ana Pirtskhalava, le coordinateur du réseau de Tunisie, Mohamed Al Janhani, et le responsable de la commission des relations extérieures du mouvement « Fath » et vice-président de la jeunesse socialiste mondiale, Seif Aqil, qui sont arrivés au Maroc pour prendre part aux travaux du Congrès de la jeunesse « MENA LATINA » sur invitation de la Chabiba ittihadia.

Le Premier secrétaire s'est dit satisfait et fier de cette forte présence de la jeunesse socialiste mondiale au Maroc, réunie pour constituer un réseau regroupant les jeunes socialistes de gauche de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur le soutien du parti de l'USFP à l'action de la jeunesse et sur la nécessité d'offrir aux jeunes les opportunités à même de favoriser leur participation à la vie politique, comme ce fut particulièrement le cas lors des dernières élections ayant eu lieu au Maroc et dont des circon-

criptions ont été gagnées par un certain nombre de membres de la Chabiba ittihadia, indiquant, à ce propos, qu'un jeune de 21 ans a été élu au terme de ces dernières échéances au Sahara marocain et précisant que la moitié des élus à la Chambre des représentants pour la future législature sont âgés de moins de 40 ans.

Le responsable du parti de l'USFP a souligné, là-dessus, que sa formation a opté pour une opposition critique forte, au service de la nation et des citoyens, une opposition qui ne se tient point à l'affût de crises gouvernementales mais qui agit dans le sens de la réussite du gouvernement et la concrétisation des projets économiques et de développement dont les missions lui sont assignées.

Relevant que la région de la Méditerranée a connu, à travers l'histoire, une multitude de conflits aussi bien autour de pouvoirs dominants qu'en matière de divergences religieuses acerbes, il a émis l'espoir que «vous, jeunes d'aujourd'hui, vous pourrez, plus que jamais, œuvrer à y ériger une zone de paix, de coopération et de solidarité, faisant prévaloir les principes de liberté, de dignité, d'équité et de démocratie dont est imprégnée la jeunesse socialiste démocratique ».

D'autre part, le secrétaire général

de la Jeunesse socialiste mondiale a exprimé sa satisfaction et celle de la délégation qui l'accompagne de leur présence au Maroc pour la constitution d'un cadre à même de regrouper toute la jeunesse socialiste mondiale en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Amérique latine, de même qu'il a mis en exergue le soutien apporté par l'USFP à cette initiative dans laquelle la jeunesse ittihadie joue un rôle constituant central.

Cette rencontre entre jeunes socialistes de différents pays et régions du monde, à la faveur de la diplomatie parallèle de l'USFP, et l'allocation d'accueil prononcée par le Premier secrétaire du parti amènent les observations suivantes :

1-Le parti de la rose demeure fortement attaché à la devise adoptée lors des campagnes électorales relatives aux dernières échéances et décliné à travers toutes les lignes et longues pages de son programme électoral, à savoir « Le Maroc d'abord ». En effet, cela a été clairement exprimé au lendemain du triple scrutin du 8 septembre dernier, notamment dans les déclarations du 1er responsable du parti et à travers les communiqués diffusés par les institutions du parti, le Bureau politique et le Conseil national. L'on notera que ces instances dont le Premier secrétaire de l'USFP en particulier, n'ont pas

cessé de mettre l'accent sur l'action de la formation à travers les différentes étapes de l'histoire du Maroc quel que soit son positionnement sur l'échiquier politique, au gouvernement des affaires ou dans l'opposition. Ces derniers développements ne dérogent pas à ce processus. Driss Lachguar, dès le début des tractations concernant la formation du gouvernement, a précisé que bien que les résultats obtenus par le parti lui confèrent la légitimité de contribuer à la gestion des affaires publiques, il ne craignait pas de se ranger dans l'opposition, pourvu que celle-ci soit critique, constructive et exclusivement orientée vers l'intérêt de la nation et des citoyens. D'ailleurs le Premier secrétaire n'a pas manqué, dans son allocution, de réitérer cette position de principe, position en symbiose totale avec l'histoire militante de l'USFP.

2- La définition et les caractéristiques préconisées par l'USFP quant à l'exercice de l'action de l'opposition, de surcroît expressément souligné dans la loi suprême de la nation, la Constitution du Royaume, notamment dans sa version de 2011, consacrant la solidité de ses positions politiques, la constance de ses ambitions adaptées aux aspirations et attentes de la population et sa posture partisane clairement démocratique, focalisées essentiellement autour de l'intérêt général du pays.

3- L'USFP, tout au long de la campagne électorale précédente, à travers les points de presse quasi quotidiens et les interviews accordées aux différents médias nationaux, publics et privés, par le Premier secrétaire, ce dernier ne cessait de souligner l'environnement géopolitique dans lequel évolue notre pays, marqué par d'importants enjeux et défis liés particulièrement à l'hostilité de plus en plus intense du voisinage immédiat tant à l'Est qu'au Nord, quant à notre intégrité territoriale et notre émergence géostratégique.

A cet effet, tout en se rangeant dans l'opposition, le parti ne faillit jamais à sa vocation militante pour le progrès, le développement économique, l'épanouissement social et la promotion de l'intérêt suprême de la nation.

Cela se manifeste dans toutes les activités de diplomatie parallèle qu'il mène à travers les 4 coins du globe. Ces assises constitutives d'une institution internationale de la jeunesse socialiste, tenues au Maroc n'en sont qu'une illustration parmi tant d'autres.

Rachid Meftah

Profil d'un gouvernement

Nombre de portefeuilles réduit, sept femmes ministres, RNI et PAM à parts égales, PI désavantagé



Après des semaines de spéculations, Aziz Akhannouch, nommé vendredi 10 septembre dernier chef du gouvernement, vient de dévoiler la composition de son équipe gouvernementale. En tout, 24 noms ont été annoncés : 19 ministres (12 hommes et sept femmes) et cinq ministres délégués (une femme et quatre hommes). Parmi ces ministres, 16 assument pour la première fois cette fonction. Les secrétaires d'Etat seront connus dans les prochains jours.

Les technocrates sont toujours là

Le parti du chef du gouvernement (RNI) s'est adjugé six portefeuilles ministériels (ministère de la Santé et de la Protection sociale, ministère de l'Economie et des Finances, ministère délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget, ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement) contre sept portefeuilles pour le PAM (ministère de la Justice, ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, ministère de

l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, ministère de la Transition énergétique et du Développement durable et ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé de la Transition numérique et de la Réforme administrative).

Le parti de l'Istiqlal n'a réussi à décrocher que quatre postes (ministère de l'Équipement et de l'Eau, ministère de l'Industrie et du Commerce, ministère du Transport et de la Logistique et ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille). A noter que sept portefeuilles ministériels ont été accordés à des technocrates dont cinq ont déjà été en fonction lors du gouvernement El Othmani (Abdelouafi Lafit, ministre de l'Intérieur ; Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger ; Ahmed Toufiq, ministre des Habous et des Affaires islamiques ; Mohamed Hajoui, secrétaire général du gouvernement et Abdellatif Loudiyi, ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'administration de la Défense nationale). En outre, Chakib Benmoussa, ancien ministre de l'Intérieur, sans appartenance politique, a fait son retour au sein du nouveau gouvernement en tant que ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports tandis que Mohcine Jazouli, technocrate chargé de l'investissement en Afrique au sein de la précédente équipe gouvernementale, assume aujourd'hui le poste de ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques publiques.

Création de nouveaux secteurs et suppression d'autres

La nouvelle architecture ministérielle est marquée par la création de quelques nouveaux portefeuilles comme ceux de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, le ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, le ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé de la Transition numérique et de la Réforme administrative ainsi que les nouveaux départements chargés de la Protection sociale, de l'Innovation et de la Transition énergétique. La création de nouveaux secteurs ministériels a donné lieu à la suppression d'autres comme le ministère des droits de l'Homme et des Libertés et celui chargé de la société civile. A noter également la suppression du poste de ministre d'Etat et celui de ministre sans portefeuille.

Déséquilibre politique et dossiers brûlants

Pour certains analystes, si quelques ministères n'ont pas changé de locataires, dont l'Intérieur, les Affaires étrangères, les Habous et autres, il n'en reste pas moins qu'à l'évidence, les grands équilibres n'ont pas été respectés entre les partis composant la majorité. Celui qui en a le plus pâti n'est autre que le PI qui ne s'est vu offrir que quatre portefeuilles. D'autant plus que certains Istiqlaliens purs et durs estiment que trois de ces quatre marocains auraient été accordés au détriment des compétences dont regorge le parti.

A ce propos, lesdits analystes s'interrogent sur l'homogénéité et la capacité de coordination entre l'ensemble des composantes de l'Exécutif. D'autant que ce gouvernement tripartite de centre-droite doit fonctionner avec un programme qui se veut réformiste, mais pas plus dans un contexte marqué par la flambée des prix du pétrole, la hausse des prix des matières premières agricoles, la crise de Covid-19, les tensions avec l'Algérie, la crise diplomatique avec certains de nos partenaires européens... sans parler de la grogne des enseignants contractuels qui a marqué le quinquennat précédent et des médecins du public qui n'ont pas cessé de multiplier les contestations et les grèves. Sans parler du dialogue social avec les centrales syndicales, interrompu sur fond de désaccords autour de la loi sur le droit de grève et des syndicats.

Hassan Bentaleb

Liste des membres du nouveau gouvernement selon l'appartenance politique

Le nouveau gouvernement nommé, jeudi, par S.M le Roi Mohammed VI, compte 24 ministres et ministres délégués, dont 18 sont issus des trois partis politiques composant la majorité gouvernementale et six sans appartenance politique (SAP).

Outre le poste du chef de gouvernement, le Rassemblement National des Indépendants (RNI) a hérité de 7 portefeuilles ministériels au même titre que son allié le Parti Authenticité et Modernité (PAM), alors que le Parti de l'Istiqlal (PI) s'est vu confier 4 départements.

Voici la liste des membres du gouvernement selon l'appartenance politique :

- **Aziz Akhannouch**: Chef du gouvernement (RNI).
- **Abdelouafi Lafit** : Ministre de l'Intérieur (SAP).
- **Nasser Bourita**: Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger (SAP).
- **Abdellatif Ouahbi** : Ministre de la Justice (PAM).
- **Ahmed Toufiq**: Ministre des Habous et des Affaires islamiques (SAP).
- **Mohamed Hajoui** : Secrétaire général du gouvernement (SAP).
- **Nadia Fettaf Alaoui**, ministre de l'Economie et des Finances (RNI).
- **Nizar Baraka**, ministre de l'Équipement et de l'Eau (PI).
- **Chakib Benmoussa** : ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports (RNI).
- **Nabila Rmili** : ministre de la Santé et de la Protection sociale (RNI).
- **Fatima Ezzahra El Mansouri** : ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville (PAM).
- **Mohamed Sadiki** : ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts (RNI).
- **Younes Sekkouri** : ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences (PAM).
- **Ryad Mezzour** : ministre de l'Industrie et du Commerce (PI).
- **Fatim-Zahra Ammor** : ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire (RNI).
- **Abdellatif Miraoui** : ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (PAM).
- **Leila Benali** : ministre de la Transition énergétique et du Développement durable (PAM).
- **Mohamed Abdeljalil** : ministre du Transport et de la Logistique (PI).
- **Mohamed Mehdi Bensaid** : ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (PAM).
- **Aouatif Hayar** : ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille (PI).
- **Abdellatif Loudiyi** : ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Administration de la Défense nationale (SAP).
- **Mohcine Jazouli** : ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques (RNI).
- **Faouzi Lekjaa**, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget (SAP).
- **Mustapha Baitas** : ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement (RNI).
- **Ghita Mezzour** : ministre déléguée auprès du chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme administrative (PAM).

Passation de pouvoirs entre Saad Dine El Otmani et le nouveau chef du gouvernement Aziz Akhannouch

La cérémonie de passation de pouvoirs entre Saad Dine El Otmani et Aziz Akhannouch, nommé chef du gouvernement par S.M le Roi Mohammed VI, a eu lieu vendredi matin.

Dans une allocution à cette occasion, M. El Otmani a félicité M. Akhannouch pour la confiance placée en lui par le Souverain, souhaitant au nouvel Exécutif plein succès dans l'accomplissement de sa mission.

Il a également exprimé à M. Akhannouch ses vœux de pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au cours des prochaines années au service du Royaume, pour réaliser d'excellents résultats au vu des grands défis à relever, notamment ceux liés à la Covid-19.

De son côté, M. Akhannouch a loué les qualités de M. El Otmani, saluant le sérieux ayant marqué l'action de la majorité gouvernementale en dépit des difficultés que peut affronter tout Exécutif, aussi bien politiques, conjoncturelles que celles liées à la pandémie.

Il a aussi félicité M. El Otmani pour la réussite des actions du gouvernement sortant qui ont donné lieu à de grands résultats, notant que l'ancien Exécutif s'est attelé à la mise en œuvre de plusieurs chantiers socioéconomiques et de développement sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI.

Election samedi du président de la Chambre des représentants

La Chambre des représentants tiendra samedi une séance plénière consacrée à l'élection du président de la Chambre.

Dans un communiqué publié jeudi, le président du bureau provisoire de la Chambre, Abdelwahed Radi a indiqué que la séance, qui débutera à 15h00, se tiendra conformément aux dispositions de l'article 62 de la Constitution et de l'article 21 du règlement intérieur de l'institution législative.

La majorité gouvernementale a convenu de présenter les candidatures de Rachid Talbi Alami et Naam Miyara, respectivement à la présidence des Chambres des représentants et des conseillers.

Aid Al Mawlid Annabaoui célébré le 19 octobre

Le mois de Rabie-I 1443 de l'hégire a débuté le vendredi 08 octobre, et Aid Al Mawlid Annabawi sera célébré mardi 19 octobre 2021, a annoncé jeudi le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Le ministère a précisé dans un communiqué que l'observation du croissant lunaire du mois de Rabie-I 1443 de l'hégire a été confirmée dans la soirée du jeudi 29 Safar 1443 de l'hégire correspondant au 07 octobre 2021.

Fernando Grande-Marlaska : *Rabat n'instrumentalise pas la question migratoire pour faire pression sur l'UE*

Le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, a mis en avant, vendredi, que le Maroc n'instrumentalise pas la question migratoire pour faire pression sur l'Union européenne, a rapporté l'agence espagnole Europa Press.

Le ministre espagnol, qui a participé vendredi 8 octobre à la réunion des ministres de l'Intérieur de l'UE au Luxembourg, a souligné que l'UE doit miser sur une coopération transversale avec les pays d'origine et de transit des migrations pour contenir la migration irrégulière, tout en écartant l'idée que le Maroc instrumentalise la question migratoire pour faire pression sur l'UE.

«Je ne partage pas ces conclusions sur le Maroc», a déclaré Marlaska à son arrivée à cette réunion quand il a été interrogé sur la position de l'Espagne dans le débat sur la manière de répondre à l'instrumentalisation des migrations par certains pays pour faire pression sur l'UE.

D'après Europa Press, Fernando Grande-Marlaska a soutenu que l'un des moyens pour faire face aux flux de la migration irrégulière et favoriser par ricochet la migration «égale, sûre et ordonnée» consiste à améliorer la coopération

avec les pays d'origine et de transit, précisant qu'une telle collaboration doit être "transversale" et pas seulement sécuritaire.

En outre, le ministre espagnol de l'Intérieur a affirmé que la migration ne doit pas être abordée comme un «problème, mais comme un défi», auquel l'Union européenne doit faire face dans sa dimension intérieure, mais sans passer sous silence la dimension extérieure sur laquelle insiste l'Espagne.

En mai dernier, une crise migratoire a éclaté entre le Maroc et l'UE après l'arrivée de plus de 8.000 immigrants irréguliers, dont 1.500 mineurs, au préside occupé de Sebta. Et en juin, le Parlement européen a adopté une résolution dans laquelle il prétend que le Maroc instrumentalise les mineurs non accompagnés, comme moyen de pression, alors que le ministère marocain des Affaires étrangères a critiqué, pour sa part, cette résolution et soutenu que «l'instrumentalisation du Parlement européen dans cette crise est contre-productive. Loin de contribuer à la solution, elle s'inscrit dans une logique de surenchère politique à courte vue».

Il convient de préciser que la réunion des ministres de l'Intérieur de l'UE porte sur le renfor-



cement des mesures sécuritaires aux frontières extérieures de l'UE, la gestion des migrants et de l'évolution des voies migratoires ainsi que d'autres sujets.

Par ailleurs, les ministres de l'Intérieur ou de l'Immigration de 12 Etats membres de l'Union européenne (UE) ont signé une lettre dans laquelle ils ont appelé la Commission européenne à renforcer les mesures sécuritaires aux frontières pour dissuader les mi-

grants et mieux contrôler la migration, a précisé Andalou Agency.

Il s'agit des ministres de la Grèce, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bulgarie, de la République tchèque, du Danemark, de l'Estonie, de la Lituanie, de la Lettonie, de l'administration chypriote grecque, de la Slovaquie et de la Pologne.

Par contre, la France, l'Allemagne et l'Espagne, pays qui accueillent le plus de demandeurs

d'asile, n'ont pas signé la lettre.

D'après ce document, "l'Europe doit adapter le cadre juridique actuel aux nouvelles réalités", mais les auteurs omettent d'y mentionner la question des retours forcés de migrants.

Des diplomates ont constaté que la proposition "d'harmoniser le cadre juridique avec ces nouveaux faits" est un appel à légitimer les retours forcés.

Mourad Tabet

L'Association des pêcheurs portugais s'élève contre l'arrêt du tribunal de l'UE

L'Association des pêcheurs portugais s'est élevée contre l'arrêt du tribunal de l'Union européenne annulant l'accord de pêche avec le Maroc.

«L'annulation de l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, décidée mercredi dernier, va encore déstabiliser la flotte de pêche européenne», estiment les pêcheurs portugais dans un communiqué.

«Si l'annulation, pour l'instant suspendue pour deux mois, entre en vigueur, le Portugal perdra l'accès à 2060 tonnes d'espèces

pélagiques, ainsi qu'à 14 licences palangrières dans la catégorie artisanale et 4 dans la catégorie Démersal», soulignent-ils. Les pêcheurs portugais expliquent que «lors de la création des zones économiques exclusives (ZEE), les flottes de pêche européennes, y compris portugaises, ont perdu le droit de travailler à moins de 200 milles marins des côtes des pays tiers. Cela signifie qu'elles perdent l'accès aux zones de pêche qu'elles utilisaient jusqu'alors ou qui, du moins, faisaient partie de leur histoire de pêches».

«Les seuls mécanismes dont disposent les flottes européennes pour continuer à opérer dans les ZEE des pays tiers sont les accords de pêche, désormais appelés accords de partenariat pour une pêche durable (APPS) que l'UE tarde à négocier, impose des conditions que ses concurrents n'imposent pas, et les laisse souvent expirer sans renouvellement».

Malheureusement, regrette la même source, «la décision du Tribunal de l'Union européenne fragilise davantage le système APPS comme alternative pour les pé-

cheurs européens».

«Outre la perte directe de possibilités de pêche, qui sont actuellement utilisées pour des échanges permettant de renforcer les quotas nationaux dans d'autres zones de pêche, la fin de l'accord avec le Maroc forcerait la relocalisation de plusieurs navires espagnols vers les eaux de la Péninsule ibérique, facteur de pression croissante sur les ressources de la région, ce qui aurait également des conséquences sur la pêche portugaise», ajoute l'Association des pêcheurs portugais.

Le tribunal de l'Union euro-

péenne a rendu le 29 septembre dernier son jugement en première instance concernant le recours en annulation des décisions du Conseil européen au sujet des accords agricole et de pêche avec le Maroc.

La juridiction européenne a décidé d'annuler ces décisions "en maintenant leurs effets pendant une certaine période afin de préserver l'action extérieure de l'Union européenne et la sécurité juridique de ses engagements internationaux", lit-on dans le communiqué de presse du tribunal rendant compte de ce jugement.

Les mutations tous azimuts dans les provinces du sud mises en avant devant la 4^{ème} commission de l'AG de l'ONU

Les profondes mutations que connaissent les provinces du sud du Maroc, notamment sur le plan socio-économique, ont été mises en avant, jeudi à New York, devant la 4^{ème} commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans ce sens, Godwin Ichimi, chercheur au "Nigerian Institute for International Affairs" (NIIA), a relevé que ces provinces vivent désormais au rythme d'une transformation remarquable à la faveur de programmes multisectoriels de développement et d'investissement, notant que la région présente l'un des indices de développement les plus élevés dans le Royaume, particulièrement en matière de santé,

d'éducation et d'infrastructures.

Il a également fait observer que le Maroc "doit être salué" pour les efforts consentis dans cette partie du territoire national afin de renforcer la dynamique de réforme et de développement à travers des projets structurants et des chantiers d'envergure.

M. Ichimi a, par ailleurs, mis en garde contre les menaces "existentielles" qui guettent la région et mettent aussi en danger la paix et la sécurité internationales, notamment les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme violent, estimant que la communauté internationale doit se départir de son

"attitude passive" pour résoudre le conflit qui persiste dans la région.

Il a, à cet égard, appelé à trouver une solution définitive à ce différend régional sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie. "Le plan d'autonomie présenté par le Royaume représente une feuille de route vers un règlement pacifique de la question du Sahara marocain", a-t-il insisté.

L'intervenant n'a pas manqué de mettre en exergue les contributions du Maroc à la dynamique de développement et à l'unité de l'Afrique, ainsi que son rôle dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

72^{ème} Session du HCR

La délégation marocaine déconstruit les allégations algériennes mensongères

La délégation marocaine prenant part à Genève à la 72^{ème} session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a mis à nu jeudi les allégations mensongères et fallacieuses du représentant de l'Algérie au sujet de la question du Sahara marocain.

Exerçant un droit de réponse «aux allégations fausses et malintentionnées du représentant algérien, ainsi que ceux qui continuent la politique systématique de politisation des forums internationaux, en contradiction avec la morale et la philosophie du HCR», la délégation marocaine a dénoncé la responsabilité de l'Algérie dans la perpétuation du calvaire des populations dans les camps de Tindouf, relevant que «le régime algérien continue de financer les mouvements séparatistes sur son territoire et leur dévolue les pouvoirs, alors que les camps de Tindouf sont sous le contrôle strict des milices armées».

«Les populations des camps vivent dans des conditions précaires, en manque de ressources élémentaires, de logements adéquats et de soins médicaux, dans un pays qui revendique la multiplicité des logements sociaux», a-t-elle fait obser-

ver, notant que «la population des camps dans son ensemble n'égale pas un bloc dans un quartier de la capitale Alger, illustrant ainsi la contradiction du régime algérien lançant un appel mondial à l'aide, et en même temps, gaspillant des milliards de dollars - depuis 45 ans - au profit des milices.»

S'agissant de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne concernant les accords agricole et de pêche avec le Maroc, «il n'a aucun caractère du point de vue du droit international, qui s'applique en l'occurrence aux pays membres de l'ONU», a expliqué la délégation marocaine, soulignant que «cette décision comme il a été constaté de manière objective, est politiquement motivée, et d'ailleurs refusée par l'Union européenne».

«Puisqu'il revendique une telle décision, le délégué algérien doit inviter son pays à mettre en application les nombreuses résolutions du Parlement européen, notamment la plus récente votée à l'unanimité, qui dénonce les violations graves des droits de l'Homme en Algérie», fait remarquer la délégation du Royaume.

Et de poursuivre que le régime algérien doit «abandonner son ap-

proche à géométrie variable et répondre aux revendications concernant les violations massives du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme dans son pays».

Par ailleurs, la délégation marocaine a relevé que l'évocation d'un affrontement militaire imaginaire dans la région est une pure propagande du régime algérien, afin de détourner l'attention de sa complicité et de sa responsabilité au regard du droit international humanitaire.

«La situation au Sahara reste calme et stable, comme peuvent le témoigner les agences onusiennes présentes sur le terrain (dont le HCR), ainsi que la MINURSO chargée de surveiller le cessez-le-feu», note la délégation, rappelant que l'ONU n'a fait référence, à aucun moment, à un conflit armé ou à des activités violentes au Sahara marocain.

Concernant les allégations «d'occupation», la délégation marocaine a rappelé au représentant algérien «qu'elle s'est historiquement achevée en 1975, à l'instar du processus de l'Algérie coloniale qui s'est terminé 13 ans plus tôt, et auquel mon pays a substantiellement contribué».



Depuis lors, l'ONU n'a jamais considéré la question du Sahara comme une occupation, mais plutôt comme un différend régional, dans lequel l'Algérie est une partie principale, sinon la seule responsable, a noté la même source.

La délégation représentant le Royaume a interpellé, d'autre part, le délégué algérien «sur les expulsions inhumaines et illégales de milliers de personnes de son pays ayant besoin de la protection et de l'assis-

sance humanitaire, comme cela a été documenté récemment par le rapporteur spécial sur les migrations».

Et d'ajouter que le «Maroc se distingue, sur le plan mondial, par sa politique d'asile et d'immigration, qui se caractérise par une gestion humaine et intelligente, ainsi que son apport considérable dans la réponse aux crises humanitaires mondiales, ayant conduit le HCR à le considérer comme «un pays de référence».

Mansour Mohamed Fadel Douihi : Le rapport du SG de l'ONU a clairement tenu le Polisario et ses soutiens pour responsables du blocage du processus onusien

Le rapport du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a été clair en tenant le Polisario et ses soutiens pour responsables du blocage du processus onusien visant à régler le conflit artificiel autour du Sahara marocain, a indiqué Mansour Mohamed Fadel Douihi, de l'Association sahraouie contre l'impunité aux camps de Tindouf.

"Le rapport du SG de l'ONU sur la question du Sahara a clairement consacré le traitement pragmatique par le Maroc de ce conflit artificiel, en total respect de ses engagements internationaux comme acteur crédible au service du renforcement des processus de paix

dans la région", a dit M. Simeedna dans une intervention devant la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

"Le rapport de M. Guterres a consacré la légitimité et la légalité de l'intervention des Forces Armées Royales le 13 novembre 2020 pour rétablir la libre circulation des personnes et des marchandises à El Guerguerat au même titre qu'il a mis à nu les manœuvres des milices du Polisario", a-t-il ajouté.

Le rapport a également établi la responsabilité des séparatistes en lien avec les derniers développements qu'a connus la région après le recours des milices à la fuite en avant et à la

violation du cessez-le-feu, a poursuivi Fadel Douihi. "Le rapport lève également le voile sur les pratiques illégales des milices du Polisario qui entravent le travail des forces de la MINURSO en les assiégeant, provoquant continuellement et perturbant leurs patrouilles", a-t-il fait observer. Et d'ajouter que "toutes ces pratiques, qui se situent en porte-à-faux avec l'accord de cessez-le-feu, ont pour dessein d'empêcher la mission de la MINURSO de constater la réalité in situ, laquelle dément l'existence d'une guerre au Sahara".

A cet égard, a souligné Fadel Douihi, le SG de l'ONU a limpidelement relevé que la

quête d'une solution à ce conflit artificiel va s'opérer dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité, approuvées depuis l'année 2018 et qui soulignent l'impératif d'adopter de nouveaux paramètres pragmatiques et réalistes.

"Soulevant le rôle axial de l'Algérie dans ce conflit, le rapport a en outre alerté sur la situation dangereuse dans laquelle croupissent les séquestrés dans les camps de Tindouf, notamment dans le sillage du détournement des aides humanitaires octroyées par des organisations internationales et des gravissimes violations des droits de l'Homme dans ces camps", a conclu Fadel Douihi.

La Journée mondiale de la santé mentale nous interpelle au niveau national

Insuffisance du nombre de lits, un psychiatre pour plus de 80.000 habitants... entre autres manques criants

La Journée mondiale de la santé mentale, célébrée le 10 octobre de chaque année, est l'occasion de sensibiliser l'opinion publique au sujet de la santé mentale et de mobiliser les énergies en sa faveur. Surtout que le constat ne prête pas vraiment à l'optimisme. En effet, un individu sur quatre serait affecté par des problèmes de santé mentale au cours de sa vie, et plus de 300 millions de personnes dans le monde souffrent aujourd'hui de dépression, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La pandémie du Covid-19 et les longs mois de confinement ont modifié considérablement notre façon de vivre au quotidien et ont également contribué à la hausse des niveaux de dépression et d'anxiété au sein de la population. Que ce soit du côté des soignants qui ont dû prodiguer des soins dans des circonstances difficiles, ou pour les élèves, qui ont dû s'adapter à l'enseignement à distance, en ayant peu de contact avec leurs enseignants et leurs amis et en étant inquiets pour leur avenir, pour les travailleurs dont les moyens de subsistance sont constamment menacés, ou encore pour un grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité.

Aujourd'hui la situation demeure toujours aussi lourde et délicate, pour les malades eux-mêmes, mais aussi leurs proches. D'autant plus que les services psychiatriques au Maroc, manquent gravement de ressources humaines et logistiques.

Au Maroc, un psychiatre pour 85.000 habitants

Aujourd'hui, ils sont près de 400 psychiatres à exercer au Maroc. Soit un praticien pour 85.000 habitants. Un chiffre tout à fait dérisoire, loin derrière nos voisins maghrébins. Quant aux pays européens, aucune comparaison n'est possible, bien entendu. En Suisse, la ville de Genève dispose à elle seule de 750 psychiatres, pour 120.000 habitants. Au Maroc, nous ne pouvons, pour l'heure, prétendre à une telle prouesse. Mais notre pays pourra-t-il au moins atteindre le seuil minimal nécessaire qui, selon l'OMS, est de 2,5 psychiatres pour 100.000 habitants ?

Une question d'autant plus lancinante qu'une ancienne enquête nationale, réalisée par le ministère de la Santé, en partenariat avec l'OMS, en a démontré l'urgence et l'acuité. 48,9 % des personnes interrogées dans ce cadre, y présentaient au moins un signe relevant de tel ou tel trouble mental, allant du simple trouble obsessionnel ou de l'insomnie passagère à des manifestations plus graves comme les psychoses. Par ailleurs, 25,6% des personnes visées par cette enquête présentaient une dépression. Malgré le nombre important de personnes qui souffrent de troubles mentaux dans notre pays, on ne dis-



pose que de quelques milliers de lits psychiatriques.

Casablanca, grande métropole et qui compte plus de 100.000 malades mentaux, ne dispose que de près de 300 lits. Répartis entre le Centre psychiatrique universitaire (CPU), l'hôpital Baouafi, l'hôpital de Mohammedia et le centre de Tit-Mellil. Encore est-il que ces lits sont loin d'être tous fonctionnels. «A mon avis, c'est nettement insuffisant, en égard au nombre d'habitants de Casablanca qui avoisine les 5 millions. Ce manque de lits en psychiatrie génère énormément de problèmes», nous explique Dr O.Redoine, psychiatre addictologue. «En premier lieu, la non-hospitalisation de certains patients dangereux pour eux-mêmes (suicide) ou pour les autres (hétéro-agressivité). Parmi les autres difficultés, liées à ce manque de lits hospitaliers, il y a le suivi irrégulier, voire même l'abandon de tout soin, et l'épuisement, en fin de compte, des familles qui essaient tant bien que mal de prendre en charge leurs patients à l'extérieur de l'hôpital. Il arrive parfois que ces familles se sentent abandonnées par l'équipe soignante», précise notre source.

Pour ce qui est du nombre de psychiatres très restreint dans notre pays, Dr O.Redoine estime qu'il y a de multiples raisons à cela. «Tout d'abord, la psychiatrie est une discipline relativement récente dans notre pays. L'imaginaire collectif considère que les malades mentaux sont assez particuliers, et que les gens qui s'en occupent sont assez bizarres, quand ils ne sont pas malades eux-mêmes. Ceci ne motive certainement pas les jeunes médecins pour choisir cette spécialité. D'autre part, la psychiatrie n'a pas toujours été inscrite dans l'agenda des décideurs dans le domaine de la santé. Par conséquent, elle n'a pas bénéficié d'un investissement public. Ceci explique en partie la pénurie flagrante en ressources humaines (psychiatres, psychologues,

infirmiers, assistants sociaux...), explique-t-il. Et d'ajouter : «Je pense que le nombre de postes ouverts par le ministère de la Santé, pour les résidents en psychiatrie (NDLR : ceux qui font leur spécialité en psychiatrie) est nettement insuffisant. Il faut se poser la question, s'il ne faudrait pas créer un résidanat spécifique pour la spécialité psychiatrique, dans le but d'augmenter le nombre de psychiatres. En Algérie, à titre comparatif, ils sont près de 800 psychiatres, et ce pour une population à peu près similaire à la nôtre. Et pour la Tunisie, qui est beaucoup moins peuplée, ils sont déjà presque à 200 psychiatres. En France, ce nombre atteint 12.000 psychiatres».

En effet, les chiffres concernant la psychiatrie au Maroc font peur. Très peur même. Ce manque de professionnels, d'infrastructures et de budget pose un problème de taille, aussi bien sur le plan social qu'économique. Cette situation peu enviable ne saurait être redressée par le budget infime alloué à la santé mentale dans notre pays.

Dr. F. Z. Sekkat et Dr. S. Belbachir, psychiatres marocains, considèrent dans un article intitulé « La psychiatrie au Maroc. Histoire, difficultés et défis » que le budget alloué à la santé mentale est très insuffisant. «L'insuffisance des moyens matériels, humains et institutionnels entrave le développement de la psychiatrie. Les structures actuelles ne répondent pas d'une manière adéquate aux besoins en santé mentale de plus en plus croissants au Maroc. Plus de la moitié des provinces restent totalement démunies de toute structure psychiatrique spécifique», expliquent-ils. Et d'ajouter : «certains hôpitaux psychiatriques sont négligés et peu aptes à la prestation de soins. Ils ternissent encore plus l'image de la psychiatrie, la dévalorisant aux yeux même du personnel médical et paramédical. Les centres de consultations ambulatoires de santé mentale relevant du secteur

public sont, quant à eux, très insuffisants en nombre et sont dans un état guère meilleur».

Malgré les progrès importants réalisés au cours de ces dernières décennies au Maroc, il reste beaucoup à faire en matière de psychiatrie. Il faudrait, en particulier, doter les petites villes et les régions les plus reculées du Royaume, d'infrastructures pour la prise en charge de la maladie mentale. Sans parler de la nécessité vitale de former des médecins psychiatres et des infirmiers spécialisés en psychiatrie. Ce sont justement ces « ambassadeurs de la réalité », comme on les appelle, qui seront à même d'alléger la souffrance liée à la maladie mentale.

Le rôle essentiel de la famille et des proches

L'absence de structures intermédiaires, comme des hôpitaux de jour, des centres d'accueil et de réhabilitation pour des malades chroniques, ne favorise pas la réinsertion des malades, d'où une charge supplémentaire pour les familles et les institutions de soins.

En effet, les proches, ou les aidants, ont un rôle essentiel dans le monde de la santé mentale, mais il est souvent mal compris, mal utilisé aussi. Les proches sont ainsi oubliés, mis de côté. Aujourd'hui comme hier, les proches ne vont pas bien. La grande majorité des proches approchés par Libé soulignent que la plupart des dispositifs d'aide ne fonctionnent pas vraiment ou sont trop difficiles d'accès. «Dès le début, on a besoin d'un accompagnement pour mettre les choses en place. Mais cela arrive beaucoup trop tard. On aurait pu éviter beaucoup de choses. On était dans une période de doute, d'hospitalisations à outrance. On a perdu beaucoup de temps», raconte ainsi Jalal, un frère d'une personne souffrant de troubles de la schizophrénie.

Tout serait, donc, à revoir. Sur-

tout la période pré-diagnostic qui est une des plus difficiles à vivre pour l'entourage et les personnes vivant avec des troubles psychiques. «Ce qui arrive à son proche reste flou et incertain, les aidants sont seuls face à la situation. Cette période peut durer plus de cinq ans pour un tiers des personnes interrogées», précise une étude française sur le sujet.

Il faut également supporter une image lourde des troubles psychiques. Pour plus des deux tiers des proches, la maladie mentale est présentée comme anxiogène et stigmatisante. «J'avais honte de la maladie de mon frère, raconte encore Jalal. Je ne peux pas dire que mon frère est schizophrène, car aussitôt ça donne des images extrêmement négatives de la personne qui va tuer». «Alors que mon frère c'est tout à fait le contraire. Quelqu'un de très pacifiste, à qui on a plutôt fait du mal», conclut-il.

Le milieu scolaire et universitaire également concerné

Les enfants et les jeunes passent une grande partie de leur vie à l'école. Un problème de santé mentale peut avoir des répercussions sur leur scolarité. Il est donc difficile de dissocier la santé et l'éducation. Étroitement liés, les problèmes de santé physique et mentale qui peuvent y sévir, entraînent la réussite des élèves ou autres étudiants universitaires en limitant leurs capacités d'apprentissage, ce qui conduit à des situations d'échec scolaire.

Preuve que le sujet est un enjeu capital au Royaume, selon l'Organisation mondiale de la santé, 20% des enfants et des jeunes au Maroc souffrent de troubles mentaux, dont la moitié des cas débute à l'âge de 14 ans. En sus, 48,9% des 15 ans et plus présentent des troubles mentaux tels l'insomnie, l'anxiété, la dépression.

Conséquemment, une proportion non négligeable de cette frange de la population se trouve exposée chaque jour que Dieu fait, aux risques du tabagisme, des drogues, des rapports sexuels non protégés. Soit un mode de vie malsain auquel s'ajoutent une alimentation non équilibrée et un manque d'activité physique. En attendant les chiffres suivants: 11% des élèves de 13 à 15 ans sont des fumeurs; 1% des élèves de 13 à 15 ans consomment des boissons alcoolisées et 4% consomment des drogues; 82% sont inactifs physiquement; 14% de cette catégorie de population ont tenté de se suicider une ou plusieurs fois; 11% souffrent de surpoids; 30% ont été victimes de violences.

Et ce n'est pas tout. Toujours d'après les données de l'OMS, le tiers des décès et les deux tiers de la charge de morbidité à l'âge adulte sont dus à des maladies ou des comportements malsains adoptés pendant la période de la jeunesse.

Mehdi Ouassat

Sur les traces de Victor Wembanyama

Portrait



Une progression à pas de géant

Les recruteurs américains s'entraînent déjà à prononcer son nom et tombent en pâmoison devant sa taille et son envergure: Victor Wembanyama est encore mineur mais le nouveau joueur de l'Asvel, formé à Nanterre, est attendu comme la nouvelle pépite du basket français, promise à un avenir glorieux en NBA. Si, à 17 ans, il n'est pas encore connu du grand public, Wembanyama risque très vite de voir sa notoriété dépasser le simple cadre des aficionados de basket de par sa taille, 2m19, et son physique, long, mince et étiré. "Il faisait ma taille, 1m70, vers 8 ans. Et quand il avait 5 ans, tout le monde pensait qu'il en avait 10", sourit Emmanuel Saravas, son ancien coach en poussin à l'Entente Le Chesnay-Versailles, son premier club.

C'est là, dans cette commune aisée des Yvelines, que le petit Victor commence à manier la balle orange. "On se doutait qu'il allait avoir un corps pour jouer au basket de haut niveau: sa maman fait 1m91, le papa fait 2m05", explique Emmanuel Saravas en montrant une ancienne chaussure de son joueur, taille 53, qu'il portait à 15 ans.

Surtout, au-delà de la taille, les deux parents sont passionnés de basket et de sport: la mère fut joueuse, entraînée au Chesnay-Versailles et surveille de près les débuts de son fils, tandis que le père, ancien athlète, est préparateur physique.

Bref, un background familial qui n'est

pas sans rappeler les Parker, Diaw ou Batum. "Souvent les fils d'entraîneurs qui passent leur temps à la salle ont quelque chose en plus, ils s'entraînent plus que les autres, ils ont toujours le ballon entre les mains", résume Emmanuel Saravas. "Pendant qu'Elodie, sa mère, entraînait, on voyait les trois enfants pas loin, ils ont toujours baigné dans le basket". "J'ai l'impression que cela a toujours été là. Petit j'étais doué dans tous les sports. (...) J'ai- mais ça comme n'importe quel enfant aime jouer", se souvient de son côté Wembanyama pour l'AFP.

Car Victor n'est pas seul: sa soeur aînée, basketteuse, est également passée par l'Asvel et l'équipe de France, tandis que son petit frère s'est lancé dans le handball.

Dès ses débuts au Chesnay-Versailles cet amateur de dessin est surclassé, une habitude qu'il gardera tout au long de sa carrière, en club comme en sélection nationale, et même dans sa vie en dehors des parquets puisqu'il a obtenu son bac avec mention et un an d'avance. "On a été très surpris niveau motricité, il faisait des trucs incroyables pour un enfant de son âge", rembobine Emmanuel Saravas, qui l'a eu entre 7 et 9 ans. Et c'est là une caractéristique essentielle du garçon, qui est toujours spectaculairement mobile et coordonné pour ses quelque 220 centimètres.

"J'ai eu la chance d'être grand dès mon enfance. Dès la primaire, je faisais la

taille de mes profs! J'ai pris de l'avance et au final j'ai eu une croissance normale. Là en deux ans, j'ai dû prendre un centimètre. La motricité, je n'ai donc pas eu besoin de la travailler", explique le principal intéressé. "Ce qui est hallucinant dans son jeu, c'est qu'il est capable de dribbler, de tirer, de passer la balle, de courir...", détaille son ancien coach, qui voyait en lui, tout gamin, le potentiel d'un Dirk Nowitzki, l'Allemand de 2m13 qui a ébloui la NBA avec les Mavericks de Dallas pendant près de 20 ans avec son tir extérieur.

"Il peut monter la balle, il peut jouer ailier fort, pivot, même ailier parfois. C'est un joueur à part, il peut tout faire", abonde Michael Bur, un de ses entraîneurs à Nanterre, pour qui ce serait une erreur de résumer Wembanyama à sa taille, aussi spectaculaire soit-elle. "On ne voulait pas l'enfermer dans un rôle, on lui laissait beaucoup de libertés", ajoute le coach des espoirs, qui a travaillé avec la pépite pendant trois années.

Car à 10 ans, le jeune Victor rejoint les Hauts-de-Seine et le Nanterre 92, avant d'en intégrer le centre de formation quatre années plus tard. Là, il franchit vite les échelons, toujours surclassé, au point de faire ses débuts en pro, en coupe d'Europe, à 15 ans. "Il s'est toujours adapté très vite, face à des joueurs plus âgés", se remémore Michael Bur.

Cet été, il gagne encore plus en notoriété lors du championnat du Monde U19, où la France finit avec la médaille

d'argent, battue de seulement deux points par les Etats-Unis en finale. Le nouveau joueur de l'Asvel, club de Tony Parker que Wembanyama considère comme "une lanterne" pour le guider, semble maintenant promis à la première place de la draft 2023. Une dérogation pourrait même lui permettre de se présenter en 2022.

"Si une réforme rend cela possible, nous étudierons bien sûr cette possibilité avec mon entourage. Mais il ne faut pas précipiter les choses. Je reste concentré sur les deux saisons à venir avec l'Asvel", tempère le jeune joueur unanimement décrit comme un garçon à la tête bien faite, bien encadré par ses parents. Seule ombre - potentielle - au tableau: le physique. Même s'il a énormément progressé sur cet aspect à Nanterre, Wembanyama reste frêle (il approche péniblement les 100 kilos) et devra s'épaissir pour résister, dans un premier temps, aux joutes physiques de l'EuroLigue avec Villeurbanne.

Mais ses anciens coachs ne s'inquiètent pas pour lui, confiants en sa capacité de travail. "Quel gamin de 17 ans a un corps déjà prêt pour jouer contre des adultes?", demande Emmanuel Saravas, rappelant les progrès spectaculaires effectués par des Rudy Gobert ou des Giannis Antetokounmpo à ce niveau à leur arrivée en NBA. Entre un triple meilleur défenseur et un double MVP, Wembanyama n'aurait pas pu espérer meilleurs modèles.



La Roumanie assommée par la quatrième vague de la pandémie



toute hospitalisation et intervention chirurgicale "non urgentes", comme au début de la pandémie. "Une condamnation à mort" pour les malades chroniques, selon une association défendant leurs droits.

Si d'autres pays avaient fait en 2020 le même choix, ils sont aujourd'hui dans une situation bien meilleure grâce au succès de la campagne d'immunisation.

Les Roumains en revanche bouddent les vaccins et moins d'un tiers de la population a reçu deux doses à ce jour, comparé à une moyenne de 65% dans l'Union européenne. "Un échec dont nous payons tous le prix", déplore le docteur Sandesc.

La méfiance envers le gouvernement, doublée du fort écho rencontré par les théories coronasceptiques circulant sur les réseaux sociaux, explique ce faible taux, selon les sociologues.

Seule la Bulgarie voisine fait moins bien (20%). Les experts accusent en outre les autorités d'avoir assoupli trop tôt les restrictions, dès juin. A l'époque, le président Klaus Iohannis avait crié victoire face à la pandémie.

Devant l'aggravation de la situation, le gouvernement a décidé d'instaurer en septembre un pass sanitaire (vaccin, tests négatifs ou certificat de guérison) à l'entrée des restaurants, concerts et événements sportifs, mais cette mesure a suscité la colère de milliers de manifestants la semaine dernière.

Respirant avec difficulté, Lucia Draghici, âgée d'une cinquantaine d'années, confie sa "grande peur" de la vaccination, malgré les "complications" qu'elle endure à cause du virus.

Georgica Vieru, un prêtre orthodoxe de 53 ans, dit avoir "fait partie de ceux estimant que le vaccin n'est pas bon". "Mais après tout ce que j'ai vécu, je sais que c'était une erreur", confie-t-il, espérant rentrer bientôt chez lui après 29 jours passés à l'hôpital.

"Je suis arrivé en enfer": depuis son lit d'hôpital à Bucarest, Bogdan Gavanesco raconte son combat de deux mois contre le Covid-19, alors que la Roumanie, endeuillée par un nombre record de décès, traverse une "catastrophe".

Ce pays pauvre, un des moins vaccinés de l'UE, subit une virulente quatrième vague, qui contraste avec le recul des contaminations observé dans d'autres pays européens. "J'ai été intubé mais j'ai finalement été ramené à la vie", souffle à l'AFP ce chauffeur de taxi de 43 ans, qui "ne croyait pas" à l'existence du virus avant de le contrac-

ter. Dans cet établissement de Bucarest, plein à "110%", les médecins s'affairent entre les lits alignés dans les couloirs. Moins chanceuse, une patiente est perfusée assise sur une chaise. "Si le flot actuel se maintient, dans un jour ou deux le système médical s'écroulera car nous n'avons déjà plus de place pour accueillir les malades", se désole le directeur Catalin Apostolescu.

"C'est l'enfer dans les unités de soins intensifs à travers le pays et la situation ne fait qu'empirer", confirme Dorel Sandesc, chef de clinique au sein de l'hôpital départemental de Timisoara (ouest) et président de la Société

roumaine d'anesthésie. Devant plusieurs hôpitaux du pays, des ambulances attendent que des lits se libèrent, souvent à la suite du décès de leurs occupants, pour pouvoir débarquer les malades.

Jeudi, 14.457 nouveaux cas ont été recensés en 24 heures et 263 décès déplorés, après le record de 331 morts enregistré la veille. "Je crains que nous ne soyons déjà dans le scénario" italien, lâche le chef de la campagne de vaccination, Valeriu Gheorghita, en référence à la situation dramatique qu'avait traversée la Lombardie (nord) en mars 2020, lorsque les médecins devaient choisir qui soigner et qui laisser mourir.

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, la Roumanie envisage de transférer des patients à l'étranger, entre 200 et 300. "C'est une catastrophe médicale", résume le chef du Département pour les situations d'urgence, Raed Arafat.

La pandémie s'ajoute aux maux de ce pays d'Europe centrale de 19 millions d'habitants, aux infrastructures hospitalières vétustes. La semaine dernière, l'incendie d'un hôpital a tué sept patients, troisième sinistre meurtrier en moins d'un an.

Proches du point de rupture, les hôpitaux sont contraints de suspendre

L'OMS devrait bientôt reprendre l'examen du vaccin russe

L'Organisation mondiale de la santé devrait bientôt reprendre l'examen du vaccin russe contre le Covid-19, Sputnik V, a assuré jeudi une responsable de l'organisation, les discussions avec Moscou étant "sur le point d'être résolues".

Jusqu'à présent, l'OMS a homologué un petit nombre de sérums, parmi lesquels les vaccins Pfizer/BioNTech, Moderna, Sinovac et Sinopharm ainsi que plusieurs versions de celui développé par AstraZeneca.

"Le Sputnik V a commencé le processus (d'homologation, ndr) auprès de l'OMS plus tôt

dans l'année, et le processus a été suspendu en raison de procédures juridiques manquantes", a déclaré la docteure Mariangela Simao, chargée de l'accès aux médicaments à l'OMS, en conférence de presse.

Elle n'a toutefois pas précisé de quelles procédures il s'agissait. "Je suis heureuse de dire que les discussions avec le gouvernement russe sur ce problème sont sur le point d'être résolues", a annoncé l'experte.

Puis, elle a ajouté: "Certaines informations (...) doivent encore être fournies, et il y a aussi les questions concernant la finalisa-

tion des inspections dans les différents centres de production en Russie, mais je suis heureuse de dire que le processus est sur le point de démarrer".

La Russie est l'un des Etats au monde où la pandémie a fait le plus de morts. La population se montre très méfiante à l'égard des sérums élaborés en Russie et dont le Kremlin n'a cessé de faire la publicité, en particulier le Sputnik V qui a été lancé avant même l'achèvement des essais cliniques. Si des études semblent confirmer son efficacité, ni l'OMS ni l'Union européenne ne l'ont encore approuvé.



L'ONU interpelle à nouveau les autorités algériennes sur la torture et la répression des manifestants

Des experts de l'ONU ont interpellé à nouveau le régime algérien sur les pratiques de « torture, de violence sexuelle et autres mauvais traitements à l'encontre de manifestants pacifiques visant à les dissuader d'exercer leurs droits à la liberté d'expression et à tout rassemblement pacifique ».

Dans une nouvelle lettre adressée aux autorités de ce pays, et publiée sur le site du Haut-Commissariat des droits de l'Homme, des rapporteurs de l'ONU se sont dits « particulièrement alarmés par les informations qui font état de violences policières, y compris sexuelles, sur la personne d'un mineur ».

Ils ont rappelé au gouvernement algérien l'obligation absolue d'interdire la torture et les mauvais traitements, de diligenter des enquêtes immédiates et impartiales à chaque fois qu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'un acte de torture a été commis sur tout territoire sous sa juridiction, et de sanctionner fermement les auteurs de ces actes s'ils sont avérés, en vertu des articles 2, 12 et 16 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT).

Les experts se disent, de même, « préoccupés par ce qui semble être une pratique systématique de détention arbitraire et au secret à l'encontre des manifestants du « Hirk », sans accès aux garanties fondamentales d'un procès équitable, notamment l'accès à un avocat, le contact avec la famille, l'examen médical,



ainsi que le droit d'être présumé innocent ».

Ces experts s'attardent dans cette lettre sur les cas des militants Ayoub Chahetou, Nabil Bousekkine, et Sami Dernouni, Saïd Chetouane (15 ans), tous arrêtés et torturés par les services de sécurité algériens suite à leur participation à des manifestations pacifiques organisées par le mou-

vement du Hirk.

La lettre est signée par le rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Groupe de travail sur la détention arbitraire, la rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, et le rapporteur spécial sur le droit de

réunion pacifique et la liberté d'association.

Plusieurs organisations régionales et internationales, dont l'ONU, avaient à maintes reprises dénoncé les pratiques de torture et de répression auxquelles se livrent les autorités algériennes à l'encontre des manifestants et des militants du Hirk qui revendiquent un profond changement

du « système » en place et le départ de l'oligarchie politico-militaire au pouvoir.

La 48ème session du Conseil des droits de l'Homme, tenue actuellement à Genève, a été l'occasion pour plusieurs organisations d'alerter sur l'ampleur de la répression et des violations des libertés civiles et publiques en Algérie.

Plus de 600.000 personnes touchées par des inondations massives au Soudan du sud

Des inondations massives ont affecté au moins 623.000 personnes au Soudan du sud, contraignant de nombreux habitants à fuir leur maison, une situation aggravée par les violences en cours dans le pays, a alerté jeudi l'agence humanitaire de l'ONU (Ocha).

Des pluies torrentielles ont fait déborder les rivières, inondé des maisons et des fermes dans huit des dix Etats du pays, selon une note de l'Ocha.

Des secouristes utilisent canoës et bateaux pour atteindre les populations isolées; deux-

tiers des personnes situées dans les zones affectées risquent de connaître la famine en raison d'un bond des prix alimentaires de 15% depuis août, a ajouté l'agence onusienne. "Les écoles, maisons, infrastructures de santé et sources d'eau sont inondées, affectant l'accès de la population aux services de bases", a-t-elle dit.

Certaines familles ont pu fuir leurs maisons pour rejoindre la capitale Juba tandis que d'autres ont trouvé refuge dans des abris de fortune le long d'autoroutes, emportant les rares biens qu'ils ont pu sauver des inondations.

Dans certaines parties du pays, les violences intercommunautaires ont contraint des dizaines de milliers de personnes à quitter leurs maisons, compliquant les efforts des secours pour venir en aide aux habitants.

Les équipes de l'ONU ont ainsi des difficultés à apporter de l'aide dans l'Etat du Warrap (nord-ouest) en proie à des violences ethniques, et aujourd'hui touché par une épidémie de rougeole.

L'année dernière, des inondations record avaient affecté quelque 700.000 personnes sur une population totale de 11

millions d'habitants. Parmi les personnes alors déplacées, quelque 100.000 ne sont toujours pas rentrées chez elles, selon Ocha.

Le mois dernier, Ocha avait alerté sur une réduction de ses moyens, soulignant n'avoir reçu que 54% des 1,7 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) nécessaires au financement des programmes dans le pays.

Les réductions budgétaires ont par ailleurs forcé le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU à suspendre l'aide alimentaire pour plus de 100.000 déplacés au Soudan du sud, a affirmé début septembre

cette agence, qui s'inquiète de nouvelles réductions.

Depuis qu'il a obtenu son indépendance du Soudan en 2011, le plus jeune pays du monde est en proie à une crise économique et politique chronique et peine à se remettre de la guerre civile, qui a fait près de 400.000 morts et quatre millions de déplacés entre 2013 et 2018.

Plus de 82% des habitants du Soudan du sud vivent sous le seuil de pauvreté, selon la Banque mondiale, et 60% de sa population souffre de la faim causée par les conflits, sécheresses et inondations.

La position de change des banques à plus de 3 MMDH

La position de change des banques s'est établie à plus de 3 milliards de dirhams (MMDH) durant la période allant du 23 au 29 septembre dernier, indique Attijari Global Research (AGR).

"Suite aux opérations de rachat de devises réalisées la semaine dernière par Bank Al-Maghrib au niveau du marché de change interbancaire, la position de change des banques reste excédentaire à plus de 3 MMDH. Rappelons que l'intervention de BAM a porté sur plus de 6 MMDH", indique AGR dans sa note hebdomadaire "Weekly Mad Insights - Currencies", relative à la semaine allant du 27 septembre au 1er octobre.

Les spread de liquidité du dirham résistent à des niveaux proches de la limite inférieure à -4,99%, ajoute la même source, précisant qu'à l'origine, les anticipations de reprise des flux imports devraient équilibrer le marché des changes interbancaire. Compte tenu d'un effet panier, la parité USD/MAD franchit à la hausse le seuil de 9,0 dirhams, fait savoir la même source, notant que le dirham se déprécie, ainsi, cette semaine de 0,8% face au dollar dans un contexte où l'effet liquidité est quasi neutre.

Par ailleurs, et tenant compte des conditions de liquidité du marché des changes et de la hausse ponctuelle du dollar, les analystes d'AGR recommandent aux importateurs de temporiser dans l'attente d'un inversion de tendance de l'USD/MAD, rapporte la MAP. "Notre scénario central anticipe un retour de la parité USD/MAD en dessous du seuil des 9,0 courant les 3 mois à venir", indiquent les analystes.

S'agissant des perspectives d'évolution du dirham, et compte tenu des conditions de liquidité sur le marché des changes interbancaire ainsi que des anticipations d'évolution de la paire EUR/USD, AGR a maintenu inchangées ses prévisions de la paire USD/MAD à horizons 1 mois, 2 mois et 3 mois.

Ainsi, selon la société de recherche, le dirham devrait s'échanger autour de 8,96 à horizon 1 mois et 2 mois. À horizon 3 mois, le dirham s'établirait à 8,97.

Comparativement au cours spot actuel, le dirham ressort en légère appréciation face au dollar à horizons 1, 2 et 3 mois. Face à l'euro, celui-ci devrait se déprécier sur les mêmes horizons.

Le dirham s'apprécierait face au dollar de 1,1%, 1,1% et 1,0% à horizons 1, 2 et 3 mois. La parité USD/MAD atteindrait 8,96, 8,96 et 8,97 à horizons 1, 2 et 3 mois, contre un cours spot de 9,06.

Face à l'euro, le dirham se déprécierait de 0,8%, 0,8% et 0,9% durant les 3 mois à venir contre un cours spot de 10,49. La parité EUR/MAD devrait atteindre 10,58, 10,58 et 10,59 à horizons 1, 2 et 3 mois.

Hausse des cours mondiaux des céréales et des huiles végétales en septembre



Les cours mondiaux des produits alimentaires ont maintenu leur tendance haussière pour le deuxième mois consécutif, selon les données publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 130,0 points en septembre 2021, affichant ainsi une hausse de 1,2% par rapport au mois d'août et 32,8% de plus qu'en septembre 2020, a souligné la FAO dans un récent rapport.

L'accroissement de l'indice FAO des prix, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés dans le monde, « est principalement imputable à l'augmentation

des prix de la plupart des céréales et des huiles végétales », a expliqué l'agence onusienne relevant que les prix des produits laitiers et du sucre se sont également affermis alors que le sous-indice des prix de la viande est resté stable.

Dans le détail, en s'établissant en moyenne à 132,5 points en septembre, l'indice FAO des prix des céréales a progressé de 2,0% par rapport au mois précédent. En raison d'un resserrement des disponibilités exportables dans un contexte de forte demande, les prix mondiaux du blé ont ainsi connu une augmentation de près de 4%, soit un niveau supérieur de pas moins de 41% à celui enregistré il y a un an. Également en hausse, les cours internationaux du riz ont affiché une valeur moyenne supérieure de 38% à celle enregistrée l'année dernière à la même période.

S'il apparaît que les prix mondiaux du maïs n'ont que modérément progressé (0,3%) au cours du même mois, la FAO a indiqué toutefois que ceux-ci sont restés élevés, à un niveau supérieur de 38% à celui de septembre 2020.

A noter que les prix internationaux de l'orge ont, de leur côté, bondi de 2,6%, en raison principalement d'une demande soutenue, de la baisse des perspectives de production en Fédération de Russie et des gains enregistrés sur d'autres marchés », a fait savoir la FAO dans

son rapport.

En s'établissant en moyenne à 168,6 points en septembre, l'indice FAO des prix des huiles végétales a progressé de 1,7% par rapport au mois précédent et de près de 60% depuis septembre 2020. Il s'agit du troisième mois consécutif de hausse et du plus haut niveau atteint depuis dix ans.

En effet, comme le fait remarquer l'agence des Nations unies, « les prix internationaux de l'huile de palme ont atteint leur plus haut niveau depuis 10 ans, sous l'effet d'une forte demande mondiale à l'importation et de craintes quant aux conséquences du manque de travailleurs migrants sur la production en Malaisie ».

Contrairement aux cours internationaux de l'huile de soja et de l'huile de tournesol qui ont accusé un recul en septembre, il ressort dudit rapport que ceux de l'huile de colza se sont nettement appréciés.

Avec une valeur moyenne de 117,9 points, soit une hausse de 1,7 point par rapport au mois d'août, l'indice FAO des prix des produits laitiers a progressé de 1,5% depuis le mois d'août.

Selon l'organisation, cette progression est due à une demande mondiale à l'importation soutenue et à des « facteurs saisonniers en Europe et en Océanie qui ont tiré vers le haut les cours internationaux de tous les produits laitiers, en particulier le beurre ».

S'agissant de l'indice des prix du sucre, le rapport de la FAO indique qu'il s'est établi en moyenne à 121,2 points en septembre, progressant ainsi de 0,5% par rapport au mois précédent et de 53,5% par rapport au même mois de l'année écoulée.

Selon les explications de l'agence, cette progression est liée aux conditions météorologiques défavorables et à la hausse des prix de l'éthanol au Brésil, le premier producteur mondial de sucre.

En ce qui concerne l'indice FAO des prix de la viande, les données recueillies montrent qu'il s'est établi en moyenne à 115,5 points en septembre. Si son niveau est resté pratiquement identique à celui enregistré au mois précédent, il réalise une progression de 26,3% par rapport au même mois de l'année dernière.

Il est à préciser que les cours de la viande d'ovins et de la viande de bovins ont augmenté au cours du mois dernier suite à une offre limitée. En revanche, poursuit la FAO, après neuf mois consécutifs de hausse, les cours de la viande de volaille ont diminué, en raison de l'augmentation du volume de l'offre mondiale. Tout comme ceux de la viande de porcins qui ont reculé, « sous l'effet d'une baisse de la demande à l'importation en Chine et d'une demande interne atone, en particulier en Europe », a expliqué l'organisation.

Alain Bouithy



A l'exception des prix de la viande restés stables, ceux des produits laitiers et du sucre se sont également affermis

La dette extérieure publique du Maroc se situe à 373,26 MMDH au deuxième trimestre

L'encours de la dette extérieure publique s'est établi à 373,26 milliards de dirhams (MMDH) au terme du deuxième trimestre 2021 contre 374,02 MMDH au premier trimestre 2021, selon la Direction du Trésor et des Finances extérieures (DTFE).

La structure par créanciers de cette dette révèle une prédominance des multilatéraux avec une part de 48,3%, suivis des marchés financiers internationaux et banques commerciales (28,8%), des pays de l'Union européenne (15,8%), des autres pays (4,4%) et des pays arabes

(2,7%), précise la DTFE dans son bulletin statistique de la dette extérieure publique à fin juin.

A fin juin 2021, le Trésor et les établissements et entreprises publics (EEP) ont été les premiers emprunteurs avec des parts respectives de 53,3% et 45,8%, relève la DTFE.

Par devise, la dette extérieure publique a été dominée par l'euro (59,4%), alors que le dollar américain a représenté 31,5% et le yen japonais 2,8%, précise la DTFE, ajoutant que la part de la dette à taux d'intérêt fixe s'est

élevée à 74,6% contre 25,4% à taux variable.

Le Bulletin statistique de la dette extérieure publique est une publication trimestrielle de la DTFE qui a pour objet la diffusion des statistiques de la dette extérieure publique en vue de compléter les statistiques disséminées dans le cadre de la Norme spéciale de diffusion des données de la FMI (NSDD) et de permettre aux utilisateurs internes et externes de disposer régulièrement d'une vue globale sur l'endettement extérieur public.

Les sociétés cotées semblent tirer un trait sur la crise

La majorité des entreprises composant le Masi ont fait état de résultats semestriels en ligne ou même supérieurs aux attentes

Après le trou d'air du premier semestre de l'année écoulée, suscité par les répercussions de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), la masse bénéficiaire des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca au titre des six premiers mois de 2021 semble se remettre sur les rails.

La majorité des entreprises composant le Masi (Moroccan All Shares Index) ont fait état de résultats semestriels en ligne ou même supérieurs aux attentes, effaçant ainsi en partie les pertes dues à l'épidémie de coronavirus.

Selon le décompte de BMCE Capital Global Research (BKGR), le résultat net part du groupe (RNPG) global de la cote casablancaise a plus que doublé entre juin 2020 et celui de 2021, passant de 7,169 milliards de dirhams (MMDH) à 14,62 MMDH, à la faveur de la reprise de l'activité de l'ensemble des secteurs, de la non-réurrence des contributions au Fonds Covid-19 et de l'allègement du coût du risque, rapporte la MAP.

Hors impact des cotisations au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus, le RNPG semestriel des sociétés cotées a affiché une hausse de 31%.

Comparée à juin 2019, un se-

mestre d'activité normale, la capacité bénéficiaire de la cote retrouve pratiquement son niveau d'avant-crise, affichant une légère baisse de 4%. Cette évolution demeure, toutefois selon les analystes de BKGR, à nuancer dans la mesure où certains secteurs ont particulièrement bien performé durant cette période de crise. Il s'agit, notamment, des mines, de la distribution spécialisée, de la chimie, de l'industrie pharmaceutique, de l'agroalimentaire et du pétrole et gaz.

Banques: Des bénéficiés en forte hausse, mais légèrement en dessous du niveau pré-pandémie

Les six banques cotées à la Bourse de Casablanca, à savoir Attijariwafa Bank, BCP, Bank Of Africa, BMCI, CDM et CIH, ont affiché un RNPG global en forte hausse de plus de 122% à 6,152 MMDH en glissement annuel, mais qui reste légèrement toujours en dessous du niveau d'avant-pandémie (6,55 MMDH).

Ces bonnes performances se justifient principalement, selon les analystes, par la reprise graduelle de l'activité économique (au Maroc et dans les pays de présence) et l'amélioration du coût du risque, suite à une année 2020 marquée par un renforcement du provisionnement de ces banques lié à la crise sanitaire. Ce dernier a, en effet, chuté de 33,3% à 5,9 MMDH sur les six premiers mois de cette année.

Sur le plan individuel, Attijari-

wafa Bank a vu ses bénéfices bondir de 109% à 2,613 MMDH, BCP de 52,5% à 1,548 MMDH et Bank Of Africa de 220% à 1,195 MMDH. Les résultats de BMCI, CDM et CIH ont affiché les plus fortes hausses, passant respectivement de 61 MDH à 254 MDH, 24 MDH à 278 MDH et 46 MDH à 265 MDH.

Le secteur Assurances/ courtage porté par le redressement du RNPG de Wafa Assurance

La capacité bénéficiaire du secteur Assurances/courtage, représenté par AtlantaSanad, Saham Assurance, Wafa Assurance, AGMA et AFMA, a plus que triplé, passant de 266 MDH à fin juin 2020 à 834 MDH à la même période de cette année. Cette performance est portée principalement par le redressement du RNPG de Wafa Assurance (362 MDH au S1-2021 contre -191 MDH au S1-2020).

AtlantaSanad a vu son RNPG, quant à elle, augmenter de 3,7% à 220 MDH et Saham Assurance de 1,2% à 189 MDH. Les deux opérateurs AGMA et AFMA ont affiché des bénéfices respectifs de 29 MDH (+5,8%) et 34 MDH (+7,7%). Rappelons-le, le RNPG du secteur s'est établi à 918,1 MDH à fin juin 2019.

Matériaux de construction: Le RNPG dépasse le niveau de 2019

Le RNPG dépasse le niveau de

Le résultat semestriel global du secteur bâtiment et matériaux de construction a fortement progressé pour se situer à 1,67 MMDH contre 597 MDH à fin juin 2020 et 1,608 MMDH à la même période de 2019. Cette envolée est à mettre à l'actif des deux cimenteries, LafargeHolcim Maroc et Ciment du Maroc, qui ont gagné respectivement 608 MDH et 385 MDH au niveau de leurs RNPG, suite principalement à l'amélioration de leurs réalisations commerciales et la non-réurrence de la contribution au Fonds Covid-19.

Les immobilières retrouvent des couleurs

Avec l'amélioration de la conjoncture sanitaire et économique, les résultats du trio immobilier, Addoha, Alliances et Résidences Dar Saada, ont retrouvé des couleurs, passant d'un déficit de 107 MDH au S1-2020 à un bénéfice net de 90 MDH à fin juin dernier. Les bénéfices du secteur restent, toutefois, en dessous du niveau d'avant-crise (517 MDH).

Dans le détail, le RNPG du Groupe Addoha s'est établi à 42 MDH, après -80 MDH au 30 juin 2020, celui de Alliances de 9 MDH à 42 MDH et de Résidences Dar Saada de -36 MDH à 6 MDH.

Agroalimentaire/Boissons: Des résultats contrastés

Le secteur Agroalimentaire/Boissons a réalisé une progression de 31,8% à 524 MDH du résultat

semestriel global au titre des six premiers mois de 2021. Sur les huit entreprises composant le secteur, quatre ont accusé un repli de leurs bénéfices (Centrale Danone, Lesieur Cristal, Mutandis et Unimer). De même cinq valeurs ont dégagé des bénéfices (Société des boissons du Maroc, Cosumar, Dari Couspate, Lesieur Cristal et Mutandis) et les trois autres ont clôturé le semestre sur une perte.

Au titre du premier semestre 2019, le RNPG global du secteur s'est chiffré à 674,5 MDH.

Mines: la SMI plombe le secteur

Les bénéfices du secteur des Mines se sont élevés à 162 MDH à fin juin dernier, en baisse de 19,5% par rapport à la même période de 2020. Ce recul s'explique par le repli du résultat net de la Société métallurgique d'Imiter (SMI) de 138 MDH à -77 MDH. Managem et Minière Touissit ont vu leurs RNPG progresser de 88% et 30,9% respectivement.

A fin juin 2019, le secteur avait affiché une perte de 2,2 MDH.

Le secteur des télécommunications a amélioré ses bénéfices de 43,6% à 2,827 MMDH (contre 3,02 MMDH au S1-2019), celui de l'industrie pharmaceutique a réalisé une performance de 27,3% à 166 MDH (118,5 MDH à fin juin 2019) et pétrole et gaz a augmenté son résultat à 690 MDH, après 119 MDH une année auparavant.

Le résultat net consolidé de l'ANP en nette hausse au premier semestre

Le résultat net consolidé de l'Agence nationale des ports (ANP) au premier semestre de 2021 s'est élevé à 61 millions de dirhams (MDH), en nette hausse de 79,4% par rapport à la même période de l'année 2020.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par l'ANP a connu, pour sa part, une légère baisse de 0,2% passant de 1,12 milliard de dirhams (MMDH) au S1-2020 à 1,11 MMDH au S1-2021, souligne l'ANP dans un communiqué sur ses résultats financiers.

S'agissant du résultat d'exploitation consolidé, il s'élève au titre du S1-2021 à 144 MDH, soit +13,4% par rapport

à la même période de l'année 2020, et ce, malgré le contexte de la pandémie de la Covid-19, rapporte la MAP.

Le résultat net de l'agence s'est, quant à lui, établi à 67,8 MDH à fin juin 2021 contre 69,1 MDH à fin juin 2020, marquant une légère baisse de 2%, précise l'ANP dans ses résultats semestriels, notant toutefois, que sans l'effet des dotations d'exploitation aux amortissements et aux provisions, le résultat net augmenterait de près de 16% par rapport au S1-2020.

A contrario, le chiffre d'affaires social réalisé par l'ANP à fin juin 2021 a affiché un montant de 1,06 MMDH, soit une augmentation de près de 1%,

l'équivalent de +6,6 MDH par rapport à la même période de l'année 2020, poursuit la même source.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont affiché un montant de 931,8 MDH, soit +0,2% par rapport à la même période de l'année 2020, ce qui s'explique par l'effet conjugué de la baisse des autres charges externes eu égard à l'effort notable consenti par l'agence au S1-2020 en matière d'entretien et de maintenance des infrastructures portuaires, et à la hausse des dotations d'exploitation aux amortissements et aux provisions justifiée principalement par la mise en service de nouveaux projets.



Art & culture

“Mourir peut attendre”

Dernier baroud d'honneur du plus athlétique des espions britanniques

Il saute, court, cogne, nage. Tourné avant la pandémie, "Mourir peut attendre", ultime tour de piste de Daniel Craig dans le rôle de James Bond, pousse l'acteur dans ses derniers retranchements en mettant l'agent 007 à rude épreuve. Au vrai, rien de bien nouveau sous le soleil du plus célèbre des agents des services secrets britanniques. L'homme à la polyvalence d'un décathlonien s'hydrate toujours à la vodka martini et a beau piquer des sprints en tuxedo, ça ne fait toujours pas un pli.

Au fil de l'une des plus longues sagas du cinéma, avec 25 longs métrages, James Bond est toujours cet agent secret imparable au corps à corps et qui sait porter un coup fatal en une seconde. Aussi doué en tir qu'en boxe, il est tout aussi agile sur une moto cross. Un gaillard qui, malgré son âge, clame depuis mercredi sur tous les écrans de cinéma que "Mourir peut attendre".

Dans ce nouvel opus de la saga, on est dans les invraisemblances admises et l'art de l'illusion. Bond peut tout faire et cela ne pose de problème à personne. Il enchaîne les exploits sans effort apparent. Faut dire qu'avec des adversaires aux trois quarts souffrant de myopie sé-

rière, ratant des fois leurs cibles à bout portant, on comprend pourquoi James Bond s'en sort toujours quasiment sans égratignure, excepté une cheville cassée pendant le tournage.

Au-delà de ses exploits hors de toute logique, James Bond, pensant qu'il a été trahi par Madeleine, interprétée par l'excellente Léa Seydoux, se retrouve à la croisée des chemins, hésitant entre la vengeance et l'oubli. Il choisit l'amnésie volontaire et boit pour oublier. Mais comme d'habitude, son passé le poursuit. L'actualité de la vraie vie aussi. La trame scénaristique, par le pur hasard, fait un clin d'œil à la pandémie, puisque la menace apocalyptique que tient entre les mains son méchant tout nul (Rami Malek) est un virus technologique.

Si le scénario est bancal, le film réalisé par Cary Fukunaga (True Detective), est particulièrement soigné dans ses finitions et sa recreation d'un monde-décors grouillant d'ennemis et d'obstacles. Mais cette volonté est toutefois mesurée. Loin des blockbusters, le nouveau James Bond sonne comme un désaveu du grand spectacle contemporain sili-coné et à la réalité augmentée voire même démesurée. Pourtant, tout aurait



pu être différent. Car initialement, c'est Danny Boyle qui était prévu à la réalisation avant d'être remplacé par Cary Fukunaga sur fond de mésentente avec les producteurs.

«Faire le film, c'était un périple rapide et furieux alors qu'attendre sa sortie, c'était un long voyage» a déclaré Cary Joji Fukunaga au site 20minutes. Et de poursuivre : «J'ai bénéficié d'une grande liberté d'action. Le plus difficile était de diriger certaines équipes à distance pour que le résultat reste cohérent avec l'ensemble du film. J'avais parfois l'impression de participer au jeu du "téléphone" où vos paroles finissent par être déformées en passant d'un interlocuteur à l'autre».

Qu'il se rassure, le rendu final est plus que réussi, même s'il est encore loin de trouver une place dans l'éternité cinématographique. Mais les scènes d'action nous tiennent en haleine avec une tension à son comble. Cary Fukunaga n'y a pas échappé non plus. «J'ai passé des nuits blanches à craindre un accident surtout pour les séquences avec des hélicoptères», admet-il. Cependant, à l'exception de la cheville de Daniel Craig qui en a pris un coup, le reste s'est, semble-t-il, passé comme sur des roulettes. Et même si "Mourir peut attendre" n'est pas le meilleur Bond, il l'est assez pour le dernier baroud d'honneur de son désormais ex-acteur principal.

Chady Chaabi

“Attentes” de Sami Ftouh ou le cri d'espoir face à la pandémie



La galerie de l'Institut français de Kénitra a accueilli, jeudi, le vernissage de l'exposition "Attentes" de l'artiste peintre Sami Ftouh, qui s'est

inspiré de la pandémie pour laisser libre cours à son imagination et sa créativité. Les tableaux de cette exposition, qui se tiennent du 5 au 23 octobre, offrent aux visiteurs une perception du vécu quotidien ayant frôlé les incertitudes à l'ère de la pandémie. D'où, les regards sur la vie changent face aux expériences singulières de chacun.

Un total de 26 œuvres, chacune avec une légende spécifique, constituent des fenêtres donnant sur un questionnement profond autour de l'état humain et les incertitudes qui se sont installées dans ces attentes intermittentes et interminables durant les multiples confinements. Re-transcrite par le biais de l'huile sur toile, cette inspiration profonde de la pandémie a permis à Sami Ftouh d'exhumer, dans l'intimité de son atelier, les sentiments et les sensations qu'il a vécus durant toute la période de la pandémie. "Attentes" fait allusion au contexte de la pandémie et ses effets psychologiques lourds chez l'humain, notamment la notion du temps qui aurait été perdue dans

l'imaginaire des gens", a confié l'artiste à la MAP.

"Attendre mais avec espoir. L'horloge a entraîné, pendant le confinement, des effets psychologiques lourds quant à la nonchalance vis-à-vis du temps, d'où +Attentes+ essaie de toucher les profondeurs de l'état d'âme des confinés", a-t-il expliqué, notant que "cette pandémie nous a emmenés dans des canaux obscurs, où on attendait la lumière au bout du tunnel, dans une dimension d'espoir". S'attardant sur l'agoraphobie résultante de la pandémie, l'artiste a relevé que sa philosophie consiste à transformer la phobie de l'extérieur pour lui donner une ampleur plus penchée vers le beau, le calme et l'espoir.

Approché sur son courant préféré, il a indiqué qu'il est en train de se libérer de son primoparcours en tant que "peintre fi-

guratif", vers "l'art abstrait". Ce dernier permet d'avoir une fluidité des sens à partir des idées indirectes, à même d'avoir une opportunité de "briser les frontières" pour s'exprimer autrement. Natif de Kénitra et originaire de Tétouan, Sami Ftouh compte à son actif de nombreuses expositions individuelles et collectives, notamment "Le Maroc à quatre mains" en compagnie de Catherine Laroui Kersuzane (2008. Kénitra), "La Nuit des galeries" à Rabat (2008) et "Peintres de Kénitra" organisée à Séville en 2011.

Cet artiste autodidacte qui a commencé son aventure avec l'art plastique il y a une vingtaine d'années, fait de la toile un outil de compréhension du monde en approfondissant sa recherche sur ce qu'il appelle "le symbole pictural", autrement dit la finalité et la signification de l'œuvre plastique.

Débat au Cervantes de Rabat sur la vision occidentale de l'islam et des femmes



L'Institut Cervantes de Rabat a organisé un débat d'idées sur les "Vues de l'Occident" en présence d'un parterre d'intellectuels, d'écrivains et de chercheurs des deux rives de la Méditerranée, qui se sont penchés sur la vision occidentale de l'islam et des femmes. Modérée par le professeur Fatima Benlabbah de l'Université Mohammed V, cette rencontre hybride qui a eu lieu mercredi avec pour thème principal l'islam et les femmes, a été marquée par la participation de la sociologue Rajae El Khamsi, du linguiste Mohamed Medkouri et de l'écrivaine Najat El Hachmi.

Intervenant à cette occasion, le directeur de l'Institut Cervantes de Rabat, José María Martínez Alonso, a indiqué que l'institut a entamé une normalisa-

tion de ses activités culturelles après une interruption en raison de la pandémie du coronavirus, faisant savoir que cette conférence s'inscrit dans le cadre de la Chaire de l'Institut Cervantes. "Un espace d'idées qui offre aux hispanophones l'occasion d'échanger et de s'exprimer sur des thèmes de leurs recherches", a-t-il expliqué. De son côté, le professeur Benlabbah a estimé que l'importance de ce débat réside dans la nécessité d'identifier les différents discours véhiculés en Occident pour lutter contre la prolifération de la stigmatisation et des stéréotypes.

Evoquant le dynamisme du mouvement féminin au Maroc, Mme Benlabbah a souligné qu'il existe un féminisme singulier et réformiste qui avance d'un pas ferme vers le développement et

prend source des attributions propres à la société marocaine. Pour sa part, la sociologue Rajae El Khamsi a noté que l'analyse des discours sur les femmes doit se baser sur une série de questions essentielles portant sur l'identité féminine, la conception des femmes et l'analyse des messages portés par ces discours. L'écrivaine Najat El Hachmi, qui intervenait par visioconférence, a fait observer que les femmes, en général, se sont vu attribuer un rôle sociétal bien défini qui peut comporter "une certaine discrimination, avec un imaginaire construit au sein du milieu familial". "Plus jeune, la femme peut jouir d'une certaine liberté, plus âgée elle est touchée par une pression sociale qui lui incombe des tâches précises, notamment ménagères", a-t-elle dit.

Bouillon de culture

Festival

Ciné-Université

Du 20 au 24 octobre, à Casablanca et Mohammédia, la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc (FNCCM) organise la 11ème édition du Festival Ciné-Université avec le soutien du Centre cinématographique marocain (CCM).

La Faculté des lettres et des sciences humaines de Ben Msick (Université Hassan II à Casablanca) contribuera également à cette édition qui sera riche en débats autour de films internationaux. La 11ème édition du Festival Ciné-Université ambitionne aussi de parrainer les jeunes talents qui réalisent des films cinématographiques, principalement dans des zones reculées, par le biais de formations de qualité ainsi que la création des espaces pour la projection de films. Une compétition baptisée du nom de feu Mohamed Reggab est programmée lors de cette nouvelle édition du Festival Ciné-Université.



Rencontre à la Villa des arts avec l'écrivaine Souad Jamaï



Une rencontre-lecture avec l'écrivaine et cardiologue Souad Jamaï a été organisée, jeudi soir à la Villa des arts de Rabat, avec la participation de la troupe de théâtre "Le K-Barré des médecins". Initié par la Fondation Al Mada et modéré par Meryem Fassi Fihri, ce rendez-vous artistique se voulait une rétrospective du parcours artistique de l'écrivaine, notamment via un abrégé de ses trois romans et des collectifs dans lesquels elle a collaboré ainsi qu'un accent sur son penchant théâtral. Dans une déclaration à la chaîne d'information marocaine "M24" à l'issue de cette rencontre, Mme Jamaï a indiqué qu'il ne s'agissait pas seulement d'une présentation de ses trois romans, mais aussi et surtout de la version théâtrale d'un Toubib dans la ville, son premier opus paru en 2016.

C'était aussi l'occasion "de mettre en avant tous ces comédiens-médecins qui ont joué le jeu et monté sur scène pour faire rire les patients, changer leur travail habituel et critiquer le monde médical et la schizophrénie sociale à travers la salle d'attente du cabinet du médecin". "On a présenté le livre mais on a aussi beaucoup ri", s'est-elle réjouie, ajoutant que les comédiens qui se sont mis en scène "nous ont fait par-

tager 15 minutes de théâtre en souvenir du cabaret des médecins qui reprendra très bientôt".

Hormis les extraits excellemment joués par les comédiens du spectacle "Le K-Barré", la soirée a été marquée par l'explication par l'auteure de certains chapitres de ses trois romans, notamment le dernier: "Le serment du dernier messager", dont le style, dystopique en l'occurrence, est différent de celui de ses deux premiers livres. Sur la raison de ce choix stylistique, Mme Jamaï a confié "qu'elle préfère prévoir et prédire le futur plutôt que de se référer à l'histoire pour écrire". Quant à son thème principal, la romancière a relevé qu'il est question de la médecine sous influence face au libre arbitre du médecin.

Interrogée sur l'idée du "K-Barré des médecins", Mme Jamaï a répondu qu'elle est venue de la volonté de monter un spectacle où chaque médecin, cardiologue ou non, s'approprie un rôle. "L'idée vient aussi du besoin de légèreté", a-t-elle ajouté, soulignant que cette expérience théâtrale "nous a changés parce qu'on est sortis du carcan médical". L'écrivaine-cardiologue a révélé à la fin de cette rencontre la sortie prochaine en bande dessinée d'un Toubib dans la ville avec la collaboration du bédéiste Yassine Hejjami.

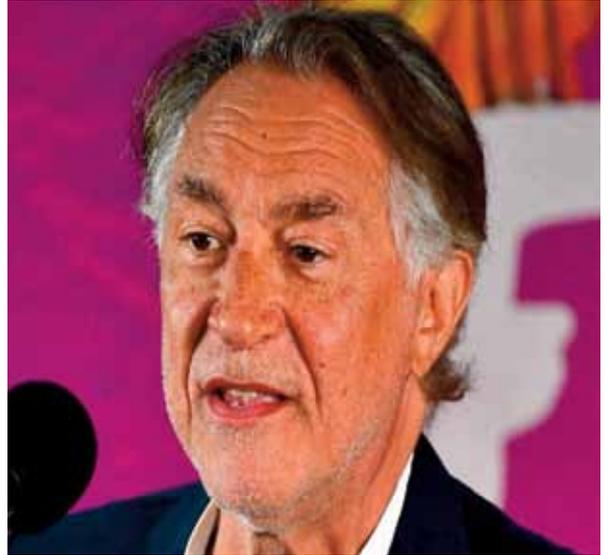


Richard Berry dans la tourmente

Coline Berry, la fille de Richard Berry, a porté plainte contre son père pour viols et agressions sexuelles sur mineur de 15 ans par ascendant et corruption de mineur, au début de cette année 2021. Les faits remonteraient à 1984-1986, quand son père l'aurait poussée à participer à des jeux sexuels avec Jeane Manson, sa compagne de l'époque. Parfois même en présence de la fille de celle-ci, Shirel. Depuis, l'acteur de 71 ans nie les faits, tout comme la chanteuse américaine, qui n'a pas manqué de railler la victime présumée. Dans la tourmente, Richard Berry

a néanmoins décidé d'annoncer une grande nouvelle: il va remonter sur scène.

Privé de théâtre en raison des mesures liées à la crise sanitaire, il retrouvera son public à partir du 31 octobre courant, comme il l'a annoncé via une story sur son compte Instagram. Sa pièce *Plaidoiries*, avec Eric Théobald, fait donc son retour sur les planches. En juillet dernier, l'acteur avait déjà teasé sur cette prochaine reprise, avant une tournée de janvier à mars 2022 à travers la France, la Suisse et la Belgique. Un retour sous le feu des projecteurs qui a révolté sa fille Coline Berry.



Plainte pour viol contre Ronaldo aux USA *Un juge recommande de classer l'affaire*



La plainte d'une Américaine accusant le footballeur portugais Cristiano Ronaldo de l'avoir violée en 2009 dans un hôtel de Las Vegas doit être classée sans suite en raison d'irrégularités, a recommandé un juge chargé d'examiner cette procédure civile. Le juge Daniel Albrechts estime que la plainte déposée auprès d'un tribunal fédéral du Nevada par Kathryn Mayorga, âgée aujourd'hui de 37 ans, est en partie fondée sur des documents piratés issus des "Football leaks" qui n'auraient pas dû se trouver en sa possession.

Dans ses recommandations, consultées jeudi par l'AFP, le juge accuse l'avocat de la jeune femme, Leslie Stovall, d'avoir agi avec "mauvaise foi" dans ce dossier. "Rejeter le dossier Mayorga en raison du comportement incorrect de son avocat est sévère. Mais c'est malheureusement la seule sanction appropriée pour garantir l'intégrité de la procédure judiciaire", écrit le juge Albrechts.

Même si la plaignante change d'avocat, "le tribunal sera incapable de dire quelle part de l'affaire est fondée sur ses seuls souvenirs ou s'ils auront été influencés par les documents de Football Leaks", estime-t-il. L'avocat du footballeur à Las Vegas, Peter Christiansen, s'est réjoui dans un communiqué que "le tribunal souhaite faire appliquer la loi avec équité et recommande le rejet de la plainte au civil contre M. Ronaldo".

Contactés par l'AFP, Leslie Stovall et les autres avocats de Mme Mayorga n'avaient pas réagi jeudi après-midi. Le footballeur a toujours

fermement démenti ces accusations de viol, affirmant avoir eu une relation "complètement consentie" avec la jeune femme. De son côté, la justice américaine a annoncé en juillet 2019 que ces accusations ne pouvaient "pas être prouvées au-delà d'un doute raisonnable", renonçant par conséquent à poursuivre pénalement le footballeur portugais, qui joue désormais pour l'équipe de Manchester United.

En juin 2009, la plaignante avait certes appelé la police de Las Vegas pour dénoncer un viol mais elle avait refusé d'identifier son agresseur. Le dossier avait alors été refermé. Une "médiation privée" avait été organisée peu après avec des représentants de Ronaldo, se soldant en 2010 par une transaction financière: 375.000 dollars en échange d'une confidentialité absolue sur les faits présumés ou l'accord, ainsi que l'abandon de toute procédure.

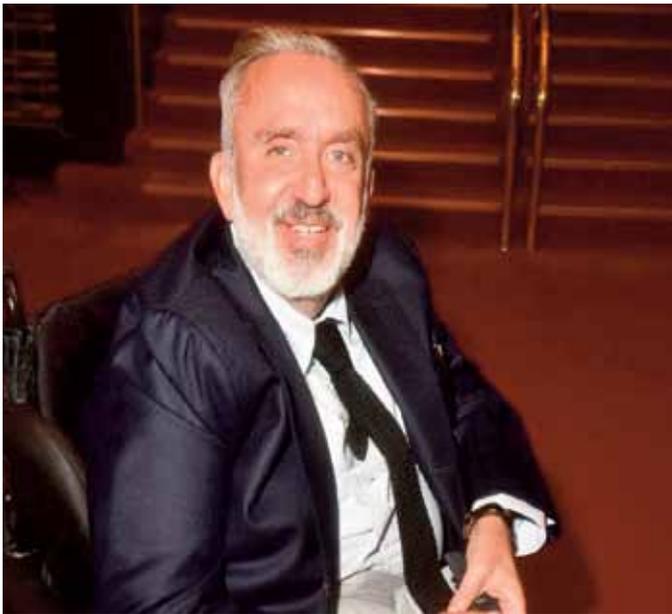
Pour les avocats actuels de Mme Mayorga, cet accord est nul et non avenu, notamment en raison du trouble psychologique de leur cliente à l'époque et des pressions exercées à son encontre. Ils réclament à présent à Ronaldo jusqu'à 200 millions de dollars d'indemnités. Le juge Albrechts écrit quant à lui dans ses recommandations "n'avoir trouvé aucune preuve que Ronaldo ou ses avocats ont intimidé Mayorga ou empêché l'application de la loi" avec cet accord amiable. C'est en août 2018 que Mme Mayorga avait repris contact avec la police de Las Vegas et demandé la réouverture de son dossier, accusant pour la première fois publiquement le footballeur.

Dominique Farrugia cache son combat contre la maladie

Les traitements ont affecté son corps. Depuis plus de trente ans, le réalisateur Dominique Farrugia lutte contre une maladie auto-immune chronique : la sclérose en plaques. Dans les colonnes du Parisien WE, la star des Nuls se confie sur les conséquences de son traitement et notamment sa précédente prise de poids, ce vendredi 8 octobre 2021 : "Plus vous grossissez, moins vous bougez. Moins vous bougez, plus vous êtes gros. J'ai pesé jusqu'à 120 kg", révèle l'humoriste à nos confrères.

Déclenchée, selon lui, par la mort bru-

tales de son ami Bruno Carette, la maladie handicape l'artiste au quotidien depuis plusieurs années : "Il n'avait que 33 ans. J'en avais 27. Ça a été un choc d'une grande brutalité. Selon les scientifiques, la SEP pourrait apparaître après une grosse période de stress", ajoute Dominique Farrugia, affecté par la perte du comédien. Atteint dès l'âge de 29 ans, celui qui a fait rire des millions de Français à travers ses sketches cache alors sa maladie : "Je suis dans le déni. J'ai 29 ans. Je mène une vie dont je n'aurais jamais osé rêver. »



Adele amaigrie de 45 kg

Elle réfute toutes les accusations de diètes. Métamorphosée après une longue pause musicale, Adele a fait un retour remarqué grâce à sa perte de poids. En couverture de Vogue magazine ce jeudi 7 octobre 2021, la chanteuse anglaise assure ne pas avoir fait de régime : "J'avais besoin de devenir accro à quelque chose pour me remettre en forme. Ça aurait pu être du tricot. En faisant du sport, je me sentais mieux. Il ne s'agissait pas de perdre du poids, mais de devenir forte", assure la star planétaire de 33 ans, désormais passionnée de sport, selon nos confrères de The Sun.

Depuis son retour médiatique en mai 2020, Adele, fière et amincie, est soupçonnée d'avoir eu recours à un régime décrié : le Sirtfood Diet. Une méthode controversée, peu recommandée pour ses restrictions caloriques et ses apports élevés en jus, au point d'affamer ses adeptes. Pourtant, l'interprète de Rolling in the Deep nie tout en bloc et repose sa transformation physique sur le sport : "J'étais essentiellement au chômage quand je le faisais. Et j'avais des entraîneurs. Ce n'est pas faisable pour beaucoup de gens. Ils sont choqués parce que je n'ai pas partagé mon parcours. Je n'en ai rien à foutre", répond la compositrice cash, originaire de Tottenham.

Ce drôle de service qu'a proposé Rami Malek à Kate Middleton

Une proposition très osée ! Ce mercredi 6 octobre 2021, Rami Malek était l'invité du célèbre talk-show américain présenté par Jimmy Kimmel. L'occasion pour l'acteur d'évoquer la sortie du dernier James Bond, Mourir peut attendre, dans lequel il joue un "méchant" mais aussi de commenter l'avant-première du film d'action qui se tenait à Londres, la semaine dernière. Une foule de stars s'était effectivement pressée pour découvrir les images du film d'action avec Daniel Craig et notamment une partie de la famille royale, dignement représentée par le prince William et Kate Middleton !

Le comédien a effectivement eu la chance de s'entretenir avec la duchesse de

Cambridge, mais ce n'était pas la première fois, puisque ils avaient déjà fait connaissance en 2019, lors de la cérémonie des BAFTA Awards. L'acteur, qui avait prêté ses traits à Freddie Mercury dans Bohemian Rhapsody, a raconté qu'il avait alors fait une très étonnante proposition à Kate Middleton. La Duchesse avait alors accouché de son troisième enfant, le prince Louis, quelques mois plus tôt. "J'ai regardé la princesse Kate et je lui ai dit, 'Ça doit être épuisant'", confie l'acteur qui aurait laissé la jeune femme circonspecte. "Vous venez d'avoir un bébé, non ?, aurait-il poursuivi. Je pense qu'elle était déconcertée (...) Je pense que je l'ai prise au dépourvu pendant une seconde", a-t-il rapporté.



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | | |
|--------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------------|---------------------|------------------|
| FARD | FRONT POPULAIRE | SYMBOLE DU CALCIUM | ARTICLE INDEFINI | SODIUM SANS-ABRI | EXPRIME L'INCRE-DULITE | PURIFIE | GRECQUE CHOUCH-OUTE | DAME DE COEUR |
| FEMME DE CHARGE | | | | | | | | |
| QUESTION DE TEMPS | | | | AMALGAM-BIEN EXCLUSIF | | ALUMI-NIUM | | |
| | | POUSSE AU PECHÉ | LOUFOQ-LIE PORTION DE COURBES | | | | | |
| IGNARE GRECQUE | | | | IVRE | | FIN DE PARTIE RETIRER | | |
| | | | | | | | | APPEL AU SECOURS |
| PRISE DE BEC | EN ABO-NDANCE FIN DE VERBE | | | VILLE DE FRANCE GERER | | | | |
| FORME D'AVOIR | | | MANQUEE | | | | AVERTI | |
| | | | A L'ENVERS: ÈRE | | | TRÈS COLIRT | | |
| VILLE D'INDE | CIGARE-TTE ANTI-ANTI | | | | COUP DE FEU | POULET | | VENUE AU MONDE |
| RÉSERVÉ DE LIQUIDE | GRECQUE LE MÊME | | EST TRADUIT EN ANGLAIS | EN COUPLE CALCIUM | | A LA MODE LETTRES DE SIBÉRIE | | |
| | | | | | | | | |
| TALENTS | | | | ENRAC-INÉE | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|--------|---|-----|------------------|-----|---|--------|-------|------|---|--------|
| REVÊTE | A | BOU | VILLE DE POISSON | BOU | F | MANQUE | SOMME | TRÈS | D | SINGUL |
| REVÊTE | D | E | F | I | E | ALPHAB | A | D | M | E |
| REVÊTE | M | U | R | E | N | E | I | I | U | |
| REVÊTE | L | E | S | S | A | L | A | R | I | E |
| REVÊTE | E | S | B | N | A | B | O | T | | |
| REVÊTE | N | E | C | A | N | L | I | E | R | |
| REVÊTE | F | I | N | D | O | N | N | E | O | R |
| REVÊTE | F | I | N | L | U | X | T | S | C | |
| REVÊTE | F | R | O | I | E | P | I | P | E | |
| REVÊTE | N | E | R | E | A | U | N | T | E | L |
| REVÊTE | E | U | I | L | A | R | E | | | |
| REVÊTE | E | P | I | E | S | P | E | R | C | U |
| REVÊTE | S | E | S | A | T | E | L | I | E | R |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Yousseoui
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC 2017 www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT.

- I. Retirer du privé .
- II. Fameuses joueuses de ballon rond. - C'est la reuf !
- III. Gages de démocratie. - Pompes à finances.
- IV. Blé albanais. - Une question de choix. - Lourdes charges.
- V. Compétence. VI. Signe qu'on se les gèle. - Traîne en longueur.
- VII. Pour la culture, il a les palmes. - Il vaut mieux ne pas être dessus si elle est noire.
- VIII. Note. - Travaille à la pompe. - Distance astronomique.
- IX. Sa peinture pèse plus que son nom ne le laisserait croire. - Assemblée.
- X. Arnaques.

VERTICALEMENT.

- 1. Il permet une bonne chute.
- 2. Se tient sous le manteau. - Te montres maladroit.
- 3. Navires-citernes. - Griffes de Clemenceau.
- 4. Colère de Roland. - Rouler des mécaniques.
- 5. Passe son temps à le perdre. - N'a pas encore envahi l'Angleterre.
- 6. Arrivé et souvent la tête la première. - Parents et amis.
- 7. Ce n'est qu'apparence. - On est paradoxalement cuit si on en abuse !
- 8. Bien protégée pour aller au feu.
- 9. Se rendra. - Il nous presse d'acheter la presse.
- 10. Le propulseur les rendait plus dangereuses encore. - Nickel.
- 11. Trou d'air. - Appuie-tête.
- 12. Prêts pour des nouvelles promenades.

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 3 | 6 | 2 | 1 | 8 | 4 |
| | | | | 1 | | | | 6 |
| 4 | | 6 | 5 | | | 7 | | |
| | | 8 | | 7 | | | | |
| 5 | 4 | | 2 | | 8 | | 1 | 7 |
| | | | | 5 | | 3 | | |
| | | 9 | | | 5 | 8 | | 2 |
| 2 | | | | 3 | | | | |
| 3 | 8 | 4 | 9 | 2 | 7 | | 6 | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | |
| 7 | 8 | 4 | | | 2 | | 6 | |
| 2 | | | 9 | 5 | | | 8 | |
| | | 7 | | | | | 3 | 8 |
| 4 | | 8 | | 9 | | 2 | | 5 |
| 3 | 9 | | | | | 7 | | |
| | 7 | | | 8 | 9 | | | 1 |
| | 1 | | 5 | | | 8 | 9 | 7 |
| | | | | | | | | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 6 | 7 | 8 | | | | |
| 9 | | | | 1 | | | | 6 |
| | | | 4 | | 7 | | 2 | |
| | | | | | | 1 | | |
| 2 | | 8 | | | | 5 | | 3 |
| | 5 | | | | | | | |
| 1 | | 4 | | 7 | | | | |
| 7 | | | 3 | | | | | 8 |
| | | | 2 | | 6 | 9 | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | 4 | | 6 | 2 | | |
| 9 | | | | 3 | | | | |
| | 6 | | 5 | | | 1 | | |
| | | | 4 | | | | | 8 |
| | 2 | | 8 | | 6 | | 4 | |
| 8 | | | | | 7 | | | |
| | | 4 | | | 5 | | 3 | |
| | | | 1 | | | | | 7 |
| | 5 | 7 | | 8 | | | | 2 |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 9 | 3 | 2 | 6 | 8 | 1 | 4 |
| 8 | 6 | 3 | 4 | 1 | 9 | 7 | 5 | 2 |
| 4 | 2 | 1 | 7 | 8 | 5 | 6 | 9 | 3 |
| 6 | 4 | 7 | 5 | 9 | 8 | 2 | 3 | 1 |
| 9 | 1 | 8 | 2 | 3 | 7 | 5 | 4 | 6 |
| 2 | 3 | 5 | 1 | 6 | 4 | 9 | 7 | 8 |
| 1 | 8 | 6 | 9 | 7 | 3 | 4 | 2 | 5 |
| 3 | 9 | 4 | 8 | 5 | 2 | 1 | 6 | 7 |
| 7 | 5 | 2 | 6 | 4 | 1 | 3 | 8 | 9 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | 4 | 2 | 3 | 8 | 7 | 9 | 5 |
| 9 | 8 | 2 | 7 | 5 | 6 | 1 | 4 | 3 |
| 7 | 3 | 5 | 4 | 1 | 9 | 2 | 6 | 8 |
| 3 | 7 | 1 | 9 | 6 | 4 | 5 | 8 | 2 |
| 5 | 4 | 9 | 3 | 8 | 2 | 6 | 7 | 1 |
| 6 | 2 | 8 | 5 | 7 | 1 | 9 | 3 | 4 |
| 8 | 5 | 3 | 1 | 9 | 7 | 4 | 2 | 6 |
| 4 | 1 | 7 | 6 | 2 | 3 | 8 | 5 | 9 |
| 2 | 9 | 6 | 8 | 4 | 5 | 3 | 1 | 7 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 4 | 3 | 6 | 1 | 5 | 9 | 2 | 7 |
| 9 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 6 | 8 | 5 |
| 5 | 2 | 6 | 9 | 8 | 7 | 3 | 1 | 4 |
| 6 | 5 | 7 | 8 | 2 | 3 | 1 | 4 | 9 |
| 2 | 9 | 8 | 4 | 5 | 1 | 7 | 3 | 6 |
| 3 | 1 | 4 | 7 | 6 | 9 | 8 | 5 | 2 |
| 4 | 6 | 2 | 1 | 9 | 8 | 5 | 7 | 3 |
| 7 | 8 | 5 | 3 | 4 | 6 | 2 | 9 | 1 |
| 1 | 3 | 9 | 5 | 7 | 2 | 4 | 6 | 8 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 1 | 7 | 2 | 9 | 6 | 5 | 8 | 3 |
| 6 | 5 | 9 | 3 | 7 | 8 | 2 | 1 | 4 |
| 8 | 2 | 3 | 5 | 4 | 1 | 6 | 9 | 7 |
| 9 | 6 | 4 | 7 | 2 | 3 | 8 | 5 | 1 |
| 2 | 3 | 5 | 8 | 1 | 4 | 7 | 6 | 9 |
| 1 | 7 | 8 | 9 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 |
| 7 | 9 | 1 | 6 | 8 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 3 | 8 | 2 | 4 | 5 | 9 | 1 | 7 | 6 |
| 5 | 4 | 6 | 1 | 3 | 7 | 9 | 2 | 8 |

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | U | N | I | J | A | M | B | I | S | T | E | S |
| II | R | E | C | A | S | E | E | S | | E | T | E |
| III | G | U | I | S | | G | O | L | F | E | U | R |
| IV | E | V | | A | V | A | T | A | R | | V | P |
| V | N | E | N | N | I | | I | M | I | T | E | E |
| VI | T | | A | T | O | N | E | | M | I | E | N |
| VII | I | O | N | | L | A | N | C | E | E | | T |
| VIII | S | T | A | D | E | S | | L | U | N | D | I |
| IX | T | A | R | I | | A | R | A | S | | O | N |
| X | E | N | S | A | B | L | E | M | E | N | T | S |

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
nationale, de la Formation

Professionnelle,
de l'enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement
Supérieur
Et de la Recherche
Scientifique
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
01FUH2C/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 01/11/2021 à 11h30, il
sera procédé dans la salle
de réunion de la Présidence
(Sis n°19 rue tarik ibnou
ziad Casablanca) de l'Uni-
versité Hassan II de Casa-
blanca, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour :

Prestation de jardinage,
entretien et maintenance
des espaces verts des sites
de l'Université Hassan II de
Casablanca En lot unique :

□ Faculté des Lettres et
Sciences Humaines Mo-
hammedia

□ Faculté des Sciences Juri-
diques, Economiques et So-
ciales Mohammedia

□ Faculté des Sciences et
Techniques Mohammedia

□ Faculté des Sciences Juri-
diques, Economiques et So-
ciales Ain Sbaâ

□ Ecole Nationale de Com-
merce et Gestion

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuite-
ment au service des affaires
économiques et financières
de la présidence Il peut
aussi être téléchargé sur le
portail des marchés de
l'Etat www.marchespublics.gov.ma
ou sur le site
www.univh2c.ma

- Le montant de la caution-
nement provisoire est fixé à
: 10 000,00 Dhs (Dix Mille
Dirhams)

- Le cautionnement provisoire
doit être délivré au

nom de la présidence de
l'université Hassan II de
Casablanca.

- L'estimation du coût de la
prestation est fixé à : 834
402,08 Dhs (Huit cent
trente-quatre mille quatre
cent deux Dirhams et 08
centimes)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du Règlement rela-
tif aux conditions et formes
de passation des marchés
de l'Université Hassan II de
Casablanca.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis auprès du
service des affaires écono-
miques et financières de la
présidence ;

• Soit l'envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au service
précité ;

• Soit les remettre au Prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance, et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir par les concurrents
sont ceux listés à l'article 9
du règlement de la consul-
tation relatif au présent
appel d'offres.

N°8470/PA

Société de Gestion –
Etudes - Fiscalité & comp-
tabilité « SOGEFCO »

7 Avenue Lalla Meryem
Kissariat Mermissi V.N Fès
LIQUIDATION
DE LA SOCIÉTÉ
« NOUVELLE DES HUI-
LIERIES ABDOU » S.A.R.L

Aux terme d'un acte sous-
seing privé en date à Fès le
29 juillet 2021, il a été établi
le procès verbal d'une So-
ciété à Responsabilité Limi-
tée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

• DENOMINATION
La société a pour dénomi-
nation :

« NOUVELLE DES HUILE-
RIES ABDOU » S.A.R.L

• LIQUIDATION DE LA
SOCIÉTÉ. L'assemblée gé-
nérale décide à l'unanimité
la clôture de la liquidation
de la société.

Le dépôt légal a été effectué
au Greffe du Tribunal de
Commerce de Fès
Le 27 septembre 2021 sous
N° 4256/2021 R.C : 15227.
N°8471/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Cercle de Ouauizerth
Caidat de Ouauizerth
Commune d'Isseksi

AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 02/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le mardi 02 novembre
2021 à 10 heures , il sera
procédé au siège de la com-
mune d'Isseksi à l'ouver-
ture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
des prix concernant :

- L'Affermage de l'abattoir
communal. Et ce , pour une
durée de douze mois du 01
janvier 2022 au 31 décem-
bre 2022 .

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à vingt mille
dirhams (5.000,00 dhs)

- le prix estimatif est fixe à
10.000,00 dhs .

Les dossiers d'appel d'offre
peuvent être retirés au ser-
vice de la régie en recettes
de la commune d'Isseksi .

Ils peuvent également être
téléchargés à partir du por-
tail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27-29 ET 31 du
décret N° 02.12.349 du 20

MARS 2013 fixant les condi-
tions et les formes de passa-
tion des marches de l'état
ainsi que certaines disposi-
tions relatives à leur
contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du Président de la
commune rurale d'Isseksi .

- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception.

- soit les remettre au prési-
dent de la Commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis .

- soit transmis par la voie
électronique.

les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret N°
02.12.349 du 20mars 2013 à
savoir :

Un dossier administratif
comprenant :

a) la déclaration sur l'hon-
neur signée et timbrée selon
le modèle délivré par l'ad-
ministration .

b) la / les pièces conférés à
la personne agissant au
nom du concurrent

c) l'attestation du percep-
teur délivrée depuis moins
d'un an certifiant que le
concurrent est en situation
fiscale régulière.

d) l'attestation de la CNSS
délivrée depuis moins d'un
an certifiant que le concu-
rent est en situation régule-
rière envers cet organisme

e) le récépissé de cautionne-
ment provisoire ou l'attesta-
tion de la caution
personnelle et solidaire qui
tient lieu.

f) le certificat d'immatricu-
lation au registre de com-
merce.

g) copie du cahier des
charges légalisé conforme à
l'original

Un dossier technique com-
prenant : Une note indi-
quant les moyens humains

et techniques du concu-
rent, la nature et l'importa-
nce des prestations qu'il a
exécutées ou à l'exécution
desquelles il a participé .

N°8472/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Cercle de Ouauizerth
Caidat de Ouauizerth
Commune de Isseksi

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 01/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le mardi 02 Novembre
2021 à 10 heures , il sera
procédé au siège de la com-
mune d'Isseksi à l'ouver-
ture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
des prix concernant :

- L'Affermage des dépen-
dances du Souk hebdoma-
daire comprenant (lieux
des ventes publiques – souk
aux bestiaux) .

Et ce , pour une durée de
douze mois du 01 janvier
2022 au 31 décembre 2022 .

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à Dix Mille di-
rhams (10.000,00 dhs)

- le prix estimatif est fixe à
40.000,00 dhs .

Les dossiers d'appel d'offre
peuvent être retirés au ser-
vice de la régie en recettes
de la commune d'Isseksi .

Ils peuvent également être
téléchargés à partir du por-
tail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27-29 ET
31 du décret N° 02.12.349
du 20 MARS 2013 fixant les
conditions et les formes de
passation des marches de
l'état ainsi que certaines
dispositions relatives à leur
contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bu-
reau du Président de la
commune rurale d'Isseksi .

- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception.

- soit les remettre au prési-
dent de la Commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis .

- soit transmis par la voie
électronique.

les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret N°
02.12.349 du 20mars 2013 à
savoir :

Un dossier administratif
comprenant :

a) la déclaration sur l'hon-
neur signée et timbrée selon
le modèle délivré par l'ad-
ministration .

b) la / les pièces conférés à
la personne agissant au
nom du concurrent

c) l'attestation du percep-
teur délivrée depuis moins
d'un an certifiant que le
concurrent est en situation
fiscale régulière.

d) l'attestation de la CNSS
délivrée depuis moins d'un
an certifiant que le concu-
rent est en situation régule-
rière envers cet organisme

e) le récépissé de cautionne-
ment provisoire ou l'attesta-
tion de la caution
personnelle et solidaire qui
tient lieu.

f) le certificat d'immatricu-
lation au registre de com-
merce.

g) copie du cahier des
charges légalisé conforme à
l'original

Un dossier technique com-
prenant : Une note indi-
quant les moyens humains et
techniques du concurrent, la
nature et l'importance des
prestations qu'il a exécutées
ou à l'exécution desquelles
il a participé .

N°8473/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL, KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES RESSOURCES
HUMANES

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE ANNEE 2021**

Le président du conseil provincial de Khouribga informe de l'organisation , le 14/11/2021 à
partir de 8h 30mn, au lycée Moulay Rachid à la ville de Khouribga, des examens d'aptitude
professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des différentes catégories de fonctionnaires
répondant aux conditions requises selon le tableau ci-dessous :

| EXAMENS PROPOSES | GRADE CONCERNE | CONDITION EXIGÉES | NBRE DE POSTE |
|---|--|---|---------------|
| Accès au grade d'administrateur MI | Administrateur adjoint | 6 ans d'ancienneté dans le grade d'administrateur adjoint | 1 |
| Accès au grade de rédacteur 1 ^{er} grade | Rédacteur 2 ^{ème} grade | 6 ans d'ancienneté dans le grade de rédacteur 2 ^{ème} grade | 1 |
| Accès au grade d'adjoint administratif 1 ^{er} grade | Adjoint administratif 2 ^{ème} grade | 6 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint Administratif 2 ^{ème} grade | 1 |
| Accès au grade d'adjoint Administratif 2 ^{ème} grade | Adjoint Administratif 3 ^{ème} grade | 6 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint administratif 3 ^{ème} grade | 2 |
| Accès au grade d'adjoint technique 2 ^{ème} grade | Adjoint technique 3 ^{ème} grade | 6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Administratif 3 ^{ème} grade | 8 |
| Accès au grade de technicien 1 ^{er} grade | Technicien 2 ^{ème} grade | 6 ans d'ancienneté dans le grade de technicien 2 ^{ème} grade | 1 |
| Accès au grade de technicien 2 ^{ème} grade | Technicien 3 ^{ème} grade | 6 ans d'ancienneté dans le grade Technicien 3 ^{ème} grade | 2 |

Les demandes de candidature doivent être adressées à Mr le Président du Conseil
Provincial de Khouribga avant la date du 1^{er} novembre 2021.

N°8468/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
ARAF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS au "rabaïs ou à majoration" N° 14/11/21 et 15/11/21

La Direction Provinciale El Fida Mers Sultan annonce qu'il sera procédé dans les Locaux (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou à majoration" des Appels d'offres N° 14/11/21 et 15/11/21 cités tableau suivant :

| Numéro de l'appel d'offres | Objet de l'appel d'offres | L'Estimation du Maître d'ouvrage | Montant de la Caution Provisoire | Date et heures de l'ouverture des plis | Certificat de qualification | | |
|----------------------------|--|--|---------------------------------------|--|-----------------------------|---------------|--------|
| | | | | | Secteur | Qualification | Classe |
| 14/11/21 | Travaux d'Aménagement de salles de ressources pour la qualification et le soutien au profit des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques au sein des écoles primaires : IBN BATTOUTA, IBN ZAYDOUNE relevant de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN | 156 312,00 dirhams TTC (cent cinquante six mille trois cent douze Dirhams Toutes taxes comprises) | 3000,00 dirhams (trois mille dirhams) | 01 novembre 2021 à 10 heures | A | A5 | 5 |
| 15/11/21 | Travaux d'aménagement d'espaces d'orientation scolaires au sein des lycées qualifiants Jamal Eddine El Mahyaoui et Bir Anzarane et du lycée collégial Prince Moulay Rachid relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan | 71 436,00 dirhams TTC (soixante et onze mille quatre cent trente six Dirhams Toutes taxes comprises) | 1000,00 dirhams (mille dirhams) | 01 novembre 2021 à 12 heures | | | |

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret précité.
Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée ; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'article du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAAD 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 8 du règlement de consultation.

N°8469/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2021
Le 04/11/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14

Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Etude de suppression des points de coupure sur la RP3309 au PK4+500 et sur la RP3019 au PK3+000, relevant de la DPETLE de Mohammedia, Préfecture de Mohammedia. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de

Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille six cent dirhams (3600,00dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quarantemille dirhams, zéro centimes TTC (240 000,00dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc : Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de

d'agrément D4 et D5. Pour les entreprises non installées au Maroc : Fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation
N°8474/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE ZAGORA
CERCLE D'AGDZ
CAIDAT DE TANSIFFTE
COMMUNE TERRITORIALE TANSIFFTE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
Affermage du souk hebdomadaire de la commune territoriale de tansiffte.
N° : 02/2021

Le vendredi 05 novembre 2021 10h du matin, il sera procédé au bureau de président de la commune territoriale tansiffte à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres pour l'affermage du souk hebdomadaire de la commune territoriale tansiffte.

Le dossier de cahier des charges peut être retiré. En conséquence vous êtes engagé peut être retiré au près du service technique de la commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00) dix mille dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent mill dix dirhams (300 000,00 dh)
Vous pouvez soit :
- Déposer contre récépissé votre pli dans le bureau d'ordre de la commune.
- L'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit envoyés par voie électronique conformément aux articles 06 et 07 de l'arrêté du ministre de l'économie et finance N°20-14 du 4/9/2014. - Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
N°8475/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

المملكة المغربية
وزارة المواصلات والنقل
والتجهيز والنماء
إقليم الماء
المديرية الإقليمية لتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°20/2021

Le 08 Novembre 2021 à 12 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU MOSQUEE DU DOUAR AHMED AIT OUBRIAM CT EL FAID DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 DHS (Neuf Mille Dirhams)
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 617 232,00dhs (Six Cent Dix Sept Mille Deux Cent Trente Deuxdhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

➢ **Dossier technique comprenant :**
* Pour les concurrents installés au Maroc :
➢ Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

| secteur | Qualifications | Classe |
|---------|----------------|--------|
| A | A6 | 5 |

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
➢ Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°8478/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

المملكة المغربية
وزارة المواصلات والنقل
والتجهيز والنماء
إقليم الماء
المديرية الإقليمية لتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°19/2021

Le 08 Novembre 2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU DOUAR IMOUNARIM DE LA COMMUNE TERRITORIALE IMI N'TAYART : RESEAU DES EAUX USEES ET SATATION D'EPURATION -PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 800,00dhs(Deux Mille Huit Cent dirhams)
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 192000,00dhs (Cent Quatre Vingt DouzeMilledhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 7 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant : **D17**

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°8476/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

المملكة المغربية
وزارة المواصلات والنقل
والتجهيز والنماء
إقليم الماء
المديرية الإقليمية لتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°18/2021

Le 08 Novembre 2021 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU DOUAR IMOUNARIM DE LA COMMUNE TERRITORIALE IMI N'TAYART : RESEAU DES EAUX USEES ET SATATION D'EPURATION -PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35 000,00 dhs(Trente CinqMille dirhams)
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 2 344 380,00dhs (Deux Million Trois Cent Quarante QuatreMilleTrois CentQuatre Vingtids)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

➢ **** Il est prévu une visite des lieux le 21/10/2021 à 09 h, le lieu de rencontre la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|----------|
| C | C3 | Classe 4 |

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°8479/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 07/2021/S.A DU 02/11/2021 à 11 H

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 07/2021/S.A prévu le 02 Novembre 2021 à 11 heures publié dans les journaux - Libération N° : 9435 parue le 07/10/2021 page 19 et Al Haraka N° : 10268 parue le 07/10/2021 page 12 relatif à : **L'affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de la ville de Khénifra pour une durée de deux ans que l'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.351.000,00 DHS au lieu de : 1.300.000,00 DHS**

Le reste est inchangé.

N°8477/PA

«ESPACE LE MANS» SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ASSOCIÉE UNIQUE CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS SIEGE SOCIAL: DERB RIAD 2 N°36 BD LA RESISTANCE EL ALIA - MOHAMMEDIA Cession des parts sociales Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/09/2021 de la société «ESPACE LE MANS» SARL AU, il a été décidé ce qui suit :
- Cession de 1000 parts sociales de la société «ESPACE LE MANS» SARL AU effectué par M. Abdelghani OULD SAH-

RAOUIA au profit de M. Mourad NADA ;
- Démission du gérant M. Abdelghani OULD SAH-RAOUIA ;
- Nomination de M. Mourad NADA comme un nouveau gérant de la société, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 05/10/2021 sous N° : 2081, RC N° : 22149. N°8482/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPER-

IEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°46/2021/EXP
Le 01/11/2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°46/2021/EXP pour l'achat de matières et fournitures d'enseignement au profit de l'enseignement préscolaire re-

levant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 20 000,00 DH (Vingt mille dirhams).
Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 1 237 278,60 TTC (Un million trois cent vingt-sept mille deux cent soixante-dix-huit dirhams et 60cts TTC)
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières avant le 29/10/2021 à 16h30.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

YOUSOUFIA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DHS (trente mille DIRHAMS).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 797 670,00 DHS (sept cent quatre vingt dix-sept mille six cent soixante dix dirhams).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars)
- La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs Offres par voie électronique.
Important :
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.
2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 01/11/2021 à 10 heures 00 Minutes (Date limite).

إعلان إجراء امتحان الكفاءة المهنية للموظفين التابعين للمجلس الإقليمي لميدلت برسم سنة 2021

تنظم المجلس الإقليمي لميدلت امتحان الكفاءة المهنية للموظفين المتميزين إلى الميزانية الإقليمية والمستوفين للشروط النظامية المطلوبة والمحددة في ست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة وذلك وفق ما هو مبين في الجدول أسفله:

| الدرجة الحالية | الدرجة الممنحة بشأئها | شروط الترشيح | المناصب المتبقية بشأئها | تاريخ ومقر إجراء الامتحان الكتابي | تاريخ ومقر إجراء الامتحان الشفوي | ملف الترشيح |
|----------------------------|----------------------------|---|--|---|---|---|
| مساعد تقني الدرجة الثالثة | مساعد تقني الدرجة الثانية | يشترك في الامتحان الموظفون المتميزون إلى الميزانية الإقليمية والمستوفون على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية في تاريخ أول اختبار. | يحدد عدد المناصب المتبقية بشأئها في حدود 13 % من عدد الموظفين المتميزين المستوفين للشروط النظامية إلى غاية تاريخ أول اختبار. | يوم السبت 11 دجنبر 2021 على الساعة الحادية عشرة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت الجمعة 19 أكتوبر 2021. | يوم السبت 11 دجنبر 2021 على الساعة الحادية عشرة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت الجمعة 19 أكتوبر 2021. | تودع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية بالمجلس الإقليمي لميدلت في أجل أقصاه الجمعة 19 أكتوبر 2021. |
| مساعد إداري الدرجة الثالثة | مساعد إداري الدرجة الثانية | يشترك في الامتحان الموظفون المتميزون إلى الميزانية الإقليمية والمستوفون على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية في تاريخ أول اختبار. | يحدد عدد المناصب المتبقية بشأئها في حدود 13 % من عدد الموظفين المتميزين المستوفين للشروط النظامية إلى غاية تاريخ أول اختبار. | يوم الأحد 28 نوفمبر 2021 على الساعة الثالثة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت | يوم السبت 11 دجنبر 2021 على الساعة الحادية عشرة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت الجمعة 19 أكتوبر 2021. | تودع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية بالمجلس الإقليمي لميدلت في أجل أقصاه الجمعة 19 أكتوبر 2021. |
| مساعد إداري الدرجة الأولى | مساعد إداري الدرجة الأولى | يشترك في الامتحان الموظفون المتميزون إلى الميزانية الإقليمية والمستوفون على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية في تاريخ أول اختبار. | يحدد عدد المناصب المتبقية بشأئها في حدود 13 % من عدد الموظفين المتميزين المستوفين للشروط النظامية إلى غاية تاريخ أول اختبار. | يوم الأحد 28 نوفمبر 2021 على الساعة الثالثة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت | يوم السبت 11 دجنبر 2021 على الساعة الحادية عشرة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت الجمعة 19 أكتوبر 2021. | تودع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية بالمجلس الإقليمي لميدلت في أجل أقصاه الجمعة 19 أكتوبر 2021. |
| تقني الدرجة الثانية | تقني الدرجة الأولى | يشترك في الامتحان الموظفون المتميزون إلى الميزانية الإقليمية والمستوفون على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية في تاريخ أول اختبار. | يحدد عدد المناصب المتبقية بشأئها في حدود 13 % من عدد الموظفين المتميزين المستوفين للشروط النظامية إلى غاية تاريخ أول اختبار. | يوم الجمعة 31 دجنبر 2021 على الساعة الواحدة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت | يوم السبت 11 دجنبر 2021 على الساعة الحادية عشرة والنصف بمقر المجلس الإقليمي لميدلت الجمعة 19 أكتوبر 2021. | تودع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية بالمجلس الإقليمي لميدلت في أجل أقصاه الجمعة 19 أكتوبر 2021. |

و عليه يجب ان ترسل طلبات مشاركة الموظفين إلى مصلحة الموارد البشرية للمجلس الإقليمي داخل الأجل المحدد لإيداع الترشيحات

رئيس المجلس الإقليمي
N°8481/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم ميدلت
المجلس الإقليمي لميدلت

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/BG/2021
Le 04/11/2021 à 10 Heures , il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'EQUIPEMENT DE L'ESPACE D'EXPOSITION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE TERROIR AU CENTRE D'IGHOUD/PROVINCE DE

N°8483/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 30/2021

Le 02/11/2021 à 11h00min du matin il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux de signalisation verticale et des équipements de sécurité routière destinés au réseau routier de la DPETLE de Midelt. ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00 DH) Dix mille Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **699 840,00 dhs (Six cent quatre vingt dix neuf mille Huit cent quarante dirhams, 00 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

| CLASSE | SECTEUR | QUALIFICATIONS EXIGÉES |
|--------|--|---|
| 3 | X (Signalisation et Equipements de Sécurité) | -X2(Travaux de signalisation verticale et équipement de la route) |

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT
N°8480/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 29/2021

Le 02/11/2021 à 10 00 min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux d'entretien et d'aménagement des abris de déneigement dépendant de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Éau de Midelt. ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille Dirhams (8 000,00 Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **509 795,61 dhs (Cinq cent neuf mille sept cent quatre-vingt-quinze dirhams, 61 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 6 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|----------------|--------|------------------------|
| A construction | 5 | A.2 |

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT
N°8479/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables,
Juridiques & Fiscaux
Aux termes d'un acte SSP du
28/09/2021 il a été établi les
statuts d'une société Sarl AU,

dont les caractéristiques sont:
Dénomination: NEWZAK
TRANS.S.A.R.L.AU
Siège Social:
BD TADLA ETG 2 DERB
MARRAKECH B.L.O.C 9 N°94
- MOHAMMEDIA.

Objet : TRANSPORT DE
MARCHANDISES POUR LE
COMPTE D'AUTRUI
Capital Social :
100 000.00 DHS,
Gérance :
M. AFANNANE YOUSSEF

Dépôt légal : Le dépôt légal et
le RC ont été effectués au
greffe du tribunal de Mo-
hammedia le 06/10/2021
sous les N°2086 et 28995
N°8488/PA

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du Dé-
cret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec accusé
de réception, à l'adresse pré-
cité ; • Soit les déposer, contre
récépissé, au bureau précité.
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'appel
d'offres au début de la
séance, et avant l'ouverture
des plis.
• Soit les envoyer électroni-
quement au portail des mar-
chés publics conformément à
l'arrêté n° 20-14 du 04-09-
2014.

Mr. MOUNIR AMJOUN, ap-
porteur en numéraire
25 000.00 Dhs soit 250 parts
sociales
TOTAL 100 000.00 Dhs soit
1000 parts sociales
Objet : Travaux divers ou
construction (entrepreneur
de) Négociant.
Importation et exportation
(marchand ou intermédiaire
effectuant).
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS. Gérance : la société est
gérée par : Mr. MOHAM-
MED AMINE LEGSIR.
Dépôt légal : Le dépôt légal
a été effectué au Tribunal de
Commerce de Rabat le
07/10/2021 sous le N°9502.
RC N°155169.
N°8490/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DU PRIX
N°SEXP/2021/KHOURIBGA

Le lundi 01 novembre 2021 à 14h, il sera procédé au nouveau siège de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Région Beni Mellal-Khenifra, sise à rue AL QODS à Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à : « Approvisionnement en matières et fournitures d'alimentation des internats et cantines scolaires auprès des établissements scolaires secondaires collégiens et qualifiants et les écoles communautaires relevant de la direction provinciale de Khouribga en 3 lots. »

Lot 1 : VIANDE, ET POISSONS.
Lot 2 : LE POULET, FILET DE DINDES ET ŒUFS FRAIS.
Lot 3 : PAIN.

Le Cautionnement provisoire est fixé à :

| LOTS | MONTANT EN DHS TTC |
|----------------------------|--|
| LOT 1 : VIANDE ET POISSONS | 43 000.00 (Quarante-trois mille dhs ttc) |
| LOT 2 : VOLAILLES, ŒUFS | 47 000.00 (Quarante sept mille dhs ttc) |
| LOT 3 : PAIN | 25 000.00 (vingt cinq mille dhs ttc) |

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

| LOTS | MONTANT MINIMAL EN DHS TTC | MONTANT MAXIMAL EN DHS TTC |
|----------------------------|---|---|
| LOT 1 : VIANDE ET POISSONS | 3 224 000.00 (Trois millions deux cent vingt-quatre mille dhs) | 4 209 600.00 (Quatre millions deux cent neuf mille six cent dhs) |
| LOT 2 : VOLAILLES, ŒUFS | 3 126 220.00 (Trois million cent vingt-six mille deux cent vingt dhs) | 4 666 000.00 (Quatre millions six cent soixante-six mille dhs) |
| LOT 3 : PAIN | 1 660 645.25 (un million six cent soixante mille six cent quarante-cinq dhs vingt-cinq cts) | 2 478 575.00 (deux million quatre cent soixante-dix-huit mille cinq cent soixante-quinze dhs) |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard Beni Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre réception leurs plis au plus tard le samedi 30 octobre 2021, à 14h au bureau des marchés, services des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sise à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).

N°8487/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE LA
FORMATION PROFES-
SIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SU-
PÉRIEUR ET
DE LA RACHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION REGION
DRAA-TAFILALET
APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX
N° 06/2021/AREF-DT
Le 02/11/2021 à 10h00 Il sera
procédé au siège de l'Acadé-
mie Régionale d'Éducation et
de Formation Région Draa-
Tafilalet, boulevard Hassan II
BP 534 Errachidia, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour l'Acquisition de maté-
riels informatiques et matériel
de bureau au profit de l'Acadé-
mie Régionale d'Éducation et
de Formation de la région
Draa-Tafilalet à Errachidia.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau des
marchés, à l'adresse précitée, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail des
marchés publics : [www.mar-
chepublics.gov.ma](http://www.mar-
chepublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cin-
quante mille dirhams (50
000.00dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixé à la
somme de : SIX MILLIONS
HUIT CENT ONZE MILLE
QUATRE-VINGTS DI-
RHAMS ZÉRO CENTIME (6
811 080.00 DHS TTC).

- Les prospectus et documen-
tations techniques seront re-
mises au bureau des marchés
de l'AREF DT au plus tard le
01/11/2021 à 16h30.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.
N°8489/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING-SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
31/08/2021, il a été établi les
statuts d'une société SARL,
dont les caractéristiques sont:
Dénomination :
«COATINGS CONTRAC-
TOR» SARL.
Siège Social : N°30 APPT 08
RUE MOULAY LOUKILI
HASSAN - RABAT.
Associé :
Mr. MOHAMMED AMINE
LEGSIR, apporteur en numé-
raire 75 000.00 Dhs soit 750
parts sociales
N°8491/PA

AD REAL ESTATE
SARL à Associé Unique
au capital de 2.190.000,00
de dirhams
Siège social : Rabat - 30, Rue
Rhamna, App n°14, 2ème
étage, Aviation, Souissi RC :
106.961
I- Aux termes d'une Assem-
blée Générale Extraordinaire
de l'associé unique en date du
30 mars 2021, il a été décidé :
· Changement de la dénomi-
nation sociale pour devenir «
AD FINANCE » ;
· Modification de l'objet social
pour inclure le conseil, la ges-
tion de portefeuille, la plus-
grande des participations et ges-
néralement tous types de
transactions financières ;
· Nomination de M. Younés
Razine en qualité de nouveau
gérant pour une durée illimi-
tée; et · Modification corréla-
tive des statuts de la société.
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du Tribunal de
Commerce de Rabat, le 04 oc-
tobre 2021 sous le numéro
9390.
N°8491/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DU PRIX
N°4EXP/2021/KHOURIBGA

Le lundi 01 octobre 2021 à 13h, il sera procédé au nouveau siège de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Région Beni Mellal-Khenifra, sise à rue AL QODS à Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à : « Achat de denrées alimentaires et ingrédients destinés aux cantines scolaires des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Khouribga, en lot unique. »

Le Cautionnement provisoire est fixé à :

| MONTANT EN DHS TTC (en chiffres) | MONTANT EN DHS TTC (en lettres) |
|----------------------------------|---------------------------------|
| 56 000.00 DHS TTC | CINQUANTE SIX MILLE DHS TTC |

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

| MONTANT MINIMAL EN DHS TTC | MONTANT MAXIMAL EN DHS TTC |
|--|---|
| Quatre million neuf cent soixante-sept mille trois cent deux dhs quatre-vingt-six cts (4 967 302.86 dhs) | Cinq millions cinq cent dix-neuf mille deux cent vingt-huit dhs vingt-huit cts (5 519 228.28 dhs) |

➤ Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard Beni Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

➤ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre réception leurs plis au plus tard le samedi 30 octobre 2021 à 16h 30min au bureau des marchés, services des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sise à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).

N°8486/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE LA
FORMATION PROFES-
SIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SU-
PÉRIEUR ET
DE LA RACHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION REGION
DRAA-TAFILALET
APPELS D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

| AOO N° | Objet | Montant de la caution provisoire | Date d'ouverture des plis | Estimation En DHS | Observation |
|-----------------|---|------------------------------------|---------------------------|---|---|
| 07/2021/AREF-DT | ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES CPGE RELEVANT DE L'AREF- DT A ERRACHIDIA. | 10 000.00 Dix mille dirhams. | 04/11/2021 À 10h00 | 919 680.00 NEUF CENT DIX-NEUF MILLE SIX CENT QUATRE-VINGTS DIRHAMS ZÉRO CENTIME | |
| 08/2021/AREF-DT | ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DES CPGE RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION-DT A ERRACHIDIA. | 2500.00 Deux mille cinq dirhams | 04/11/2021 À 11h00 | 190 884.00 CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE DIRHAMS ZÉRO CENTIME | Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF-DT au plus tard le 03/11/2021 à 16h30 |
| 09/2021/AREF-DT | ACQUISITION DE MOBILIER D'INTERNAT AU PROFIT DES CPGE RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION-DT A ERRACHIDIA. | 11 000.00 Onze mille dirhams | 04/11/2021 À 12h00 | 946 560.00 NEUF CENT QUARANTE SIX MILLE CINQ CENT SOIXANTE ZÉRO CENTIME | |
| 10/2021/AREF-DT | ACQUISITION DU MATERIEL D'INTERNAT AU PROFIT DES CPGE D'ERRACHIDIA RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION DRAA-TAFILALET | 10 000.00 Dix mille dirhams | 04/11/2021 À 13h00 | 552378.00 CING CENT CINQUANTE-DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT DIRHAMS ZÉRO CENTIME | |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposer, contre réception, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°8485/PA

Sport

Guinée-Bissau-Maroc, ce samedi au Complexe Mohammed V de Casablanca

Pour entamer la phase retour du bon pied



Ph. firmf.ma

Après Maroc-Guinée-Bissau acte 1, place sur le champ à Guinée-Bissau-Maroc acte 2. Cette opposition, prévue samedi soir à 20 heures au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca et comptant pour la 4ème journée des éliminatoires, zone Afrique, groupe I, du Mondial FIFA-Qatar 2022, sera l'occasion pour l'EN d'entamer la phase retour de la campagne des qualifs sur une bonne note.

L'EN qui avait déroulé mercredi dernier à Rabat devant ce même adversaire, scellant le sort de la partie sur le score sans appel de 5 à 0, aura à cœur d'enregistrer une troisième victoire consécutive, synonyme d'une quasi qualification au match barrage, ultime épreuve qui verra l'engagement des dix sélections qui termineront

premières de leurs groupes respectifs.

Le Onze national devait regagner vendredi Casablanca en vue de peaufiner les ultimes réglages sous la conduite de Wahid Halilhodzic qui dispose d'un groupe décidé à clore le plus tôt possible le chapitre des éliminatoires.

La sélection a pu bénéficier de trois jours de récupération et la question que beaucoup se posent est de savoir si le coach reconduira la même équipe ou procédera à un turn-over de son effectif. En tout cas, le problème ne réside pas là, l'important ce sont les trois points de la victoire, ce qui permettra à l'EN de conforter sa place en haut du tableau, en portant son capital points à 9 unités, avec un match en moins contre la Guinée, comptant pour la seconde journée et qui sera joué mardi prochain à l'Ensemble spor-

tif Moulay Abdellah de Rabat à partir de 20 heures.

Dans l'autre match de ce groupe I, la Guinée se mesurera au Soudan, match programmé à 14 heures au Grand stade d'Agadir.

Il convient de rappeler que le Onze national devra disputer les deux derniers matches de ces éliminatoires lors des dates FIFA arrêtées au mois de novembre prochain contre le Soudan le 11 et la Guinée le 14.

Si la sélection marocaine parvient à franchir avec succès le cap de ces éliminatoires, elle pourra disputer la 6ème Coupe du monde de son histoire, et ce après les éditions mexicaines en 1970 et 1986, américaine en 1994, française en 1998 et russe en 2018.

Mohamed Bouarab

L'EN "B" surelasse la Gambie

La sélection nationale B de football a surclassé son homologue gambienne par 7 buts à 2, au titre d'un match amical, disputé jeudi au stade El Bachir à Mohammedia.

Les Lions de l'Atlas se sont imposés à la faveur d'un triplé de Walid El Karti (17e, 57e et 65e), un doublé de Walid Azaro (22e et 45e+2), et un but de Badr Benoun (56e) et Hamid Ahaddad (71e).

Les deux réalisations des visiteurs ont été l'œuvre de l'attaquant gambien Modou Barrow, qui s'est offert un doublé (68e et 90e). Ce match s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale B en prévision de la Coupe arabe des nations (FIFA), prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre. Les hommes de Houcine Ammouta, rencontrent également le Soudan du Sud (9 octobre) et la Sierra Leone (12 octobre).

Lors de cette Coupe arabe, le Maroc évoluera dans le groupe C, aux côtés de l'Arabie Saoudite, de la Jordanie et de la Palestine.



El Karti officiellement engagé avec Pyramids FC

Le milieu de terrain du Wydad de Casablanca Walid El Karti s'est, officiellement, engagé, avec Pyramids FC, a annoncé, jeudi, le club égyptien.

Le compte officiel du club a publié une photo du joueur marocain portant un maillot de Pyramids sur lequel est écrit 2024, en référence à la durée du contrat.

Le club égyptien n'a pas précisé le montant du transfert, mais des médias évoquent une somme d'un million et 700 mille dollars.

Ainsi, El Karti est le cinquième joueur marocain évoluant au championnat égyptien, après le duo du Zamalek, Achraf Ben Charki et Mohamed Onajem, Badr Banoun, défenseur d'Al Ahly, et Abdel Kabir Al Wadi, joueur de l'équipe de Smouha.

Il s'agit de la sixième recrue de Pyramids lors de ce mercato estival après Mahmoud Saber, Abdullah Magdi, le Tunisien Fakhri Din Ben Youssef, Hussein El Sayed et Hisham Mohamed.



M.A

Un club prestigieux et des dirigeants anonymes



Diriger un si grand club comme le Raja, ça se mérite. N'est-ce pas Ssi Andaloussi et consorts ?

Résultats, finances et autres ratages, cela ne nous concerne pas, pour ainsi dire. Mais nous ne pouvons nous empê-

cher de dire que le Raja, à l'occasion de la présentation de cette publication pompeusement appelée : « L'épopée du Raja : chemins de la gloire », a trop mal en sa communication. Et il le doit à ce président architecte (pourtant) et à un bureau qui n'en est pas un. A ce niveau du moins.

Sinon sur quel critère s'est-on basé pour inviter quelques organes de presse et pas d'autres. Nous aimons depuis toujours le Raja. Et nous l'aimons pour toujours. Et ça ne nous ressemble pas de nous essayer à caresser quiconque dans le sens du poil... Vous nous donnez tout de même l'occasion aujourd'hui de vous dire que vous venez une fois de plus de dévoiler votre désemparante incompétence. Du balai ! Le Raja mérite mieux. Beaucoup mieux.

M.A

